

ÉQUIPE EPS

1^{er} DEGRÉ

RANDONNÉE PÉDESTRE EN MILIEU SCOLAIRE

Recommandations et tracés

Pour le Puy-de-Dôme (63)



Sommaire

RECOMMANDATIONS DEPARTEMENTALES	4
RECOMMANDATIONS AGRÉMENT RANDONNÉE PÉDESTRE.....	6
TROUSSE DE SECOURS.....	8
LA TIQUE.....	9
PROPOSITIONS D'ITINÉRAIRES	10
QUATRE ZONES.....	11
ZONE SANCY	12
Banne d'Oranche Pré Cohadon	13
Banne d'Oranche.....	14
Capucin (départ salon)	15
Dent du marais	16
Chambon tour du lac	17
Chambon Rocher de l'Horloge	18
Chambon Tartaret	19
Guéry la cascade.....	20
Guéry Servières	21
Lac Pavin Tour du lac	22
Lac Pavin Montchal	23
Lac Pavin Ouest	24
Lac Pavin Stèle	25
Lac Servières	26
Mont Dore Petites cascades.....	27
Mont Dore La grande cascade (1)	28
Mont Dore La grande cascade (2)	29
Puy de Chambourguet tour et sommet	30
Sancy réserve de Chaudefour.....	31
Sancy montée téléphérique et descente par pistes.....	32
Vallée de Chaudefour Cascade de la Biche	33
Vallée de Chaudefour Fond de vallée.....	34
Vallée de Chaudefour Grand Hêtre	35

ZONE CHAINE DES PUYS NORD	36
Gour de Tazenat Plage	37
Gour de Tazenat Tour du lac	38
Puy de Jume aller / retour	39
Puy de Jume et Coquille	40
Puy des Gouttes.....	41
 ZONE CHAINE DES PUYS SUD	42
Aydat Plage.....	43
Aydat Tour du lac	44
Charade Rocher du Salut.....	45
Gorges de la Monne	46
Laschamps Col de Ceyssat.....	47
Plateau de Gergovie	48
Puy de Combegrasse 1	49
Puy de Combegrasse 2	50
Puy de Dôme Muletiers.....	51
Puy de la Vache Carrière	52
Puy de la Vache (par les escaliers).....	53
Puy de la Vache et de Lassolas	54
Puy de Vichatel Cratère	55
Puy de Vichatel Sommet	56
Puy de Vichatel par carrière du Puy de la Vache.....	57
Saint Genès Champanelle 1.....	58
Saint Genès Champanelle 2.....	59
Saint Genès Champanelle 3.....	60
Saint Genès Champanelle 4.....	61
Saint Genès Champanelle 5.....	62
Saint Genès Champanelle 6.....	63
 ZONE LIVRADOIS-FOREZ.....	64
Colporteur des jasseries Départ col des Supeyres	64
Jasserie Musée du Coq Noir Départ col des Supeyres	66
Jasserie des Supeyres Départ col des Supeyres	67
Vallée du Fossat Départ Pré Daval sur D 255	68
 Nos remerciements pour leur collaboration à	69

RECOMMANDATIONS DEPARTEMENTALES

Organisation d'une randonnée pédestre dans le cadre d'une sortie scolaire

Textes de référence :

- Circulaire 99-136 fixe l'organisation des sorties scolaires.
 - Circulaire interministérielle n° 2017-116 du 6-10-2017 fixe l'encadrement des Activités Physiques et Sportives (APS).
-

L'activité "randonnée pédestre" recouvre des types de sorties très diverses... : de la marche d'approche permettant d'accéder à un site remarquable à la randonnée sur plusieurs jours, de la « découverte du milieu » en marchant à la randonnée sportive en milieu montagnard.

Selon le type de la sortie, l'organisation et l'encadrement seront différents.

Nous distinguons **3 types de sorties** :

1- **Marche d'approche / Promenade** :

Il s'agit de toutes les sorties se déroulant sur des chemins carrossables (facilitant l'accès des secours pour une évacuation d'urgence), ou des lieux non isolés connus de tous les accompagnateurs, excluant tout accident de terrain important, sans dangers objectifs (météo, cumul de dénivélés, équipements spéciaux...). Ses promenades ont les caractéristiques suivantes :

Niveau de classe	Distance maximale parcourue durant la demi-journée (max 3h)	Distance maximale parcourue dans la journée
MATERNELLE	3 KM	4 KM
CYCLE 2	4 KM	6 KM
CYCLE 3	5 KM	8 KM

Toute sortie ne rentrant pas dans ce cadre, sera automatiquement qualifiée de randonnée.

La promenade est alors considérée comme une simple sortie scolaire, ne nécessitant pas l'intervention de cadres qualifiés ou bénévoles agréés. Il conviendra dans ce cas d'appliquer le taux minimum d'encadrement au cours de la vie collective conformément à la circulaire 99-136 fixant l'organisation des sorties scolaires.

Les personnes requises pour l'accompagnement, en nombre suffisant, doivent être autorisées par le directeur d'école.

2- Randonnée pédestre hors zone montagne :

Cette activité nécessite un encadrement constitué par des intervenants agréés :

Élèves de maternelle ou de section enfantine	Élèves d'élémentaire
Jusqu'à 16 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.	Jusqu'à 30 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 16 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves.	Au-delà de 30 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves.

- Les intervenants bénévoles, pour obtenir leur agrément, devront avoir préparé la sortie avec **l'enseignant de la classe qui aura obligatoirement reconnu le parcours**. Ce dernier leur présentera le projet, les objectifs, les conditions d'organisation, les lieux de rassemblement, les itinéraires, les horaires, les équipements personnels et collectifs, la constitution des groupes.

Au cours d'une réunion, le CP-EPS s'assurera que les intervenants extérieurs :

- connaissent le tracé du parcours et le rôle de chacun,
- sont capables de lire une carte,
- connaissent le comportement à observer face à une classe,
- connaissent l'ensemble des mesures de sécurité et les recommandations jointes en annexe.

- Les intervenants rémunérés seront soit ETAPS, soit titulaires d'un Brevet d'État d'Alpinisme : Accompagnateur de Moyenne Montagne (AMM) ou Guide de Haute Montagne.

3- Randonnée pédestre en zone montagne :

Dès lors que la randonnée se déroule en milieu montagnard, il conviendra de renforcer le taux d'encadrement comme suit :

Élèves de maternelle ou de section enfantine	Élèves d'élémentaire
Jusqu'à 12 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, l'enseignant plus un intervenant agréé ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.

Dans tous les cas, le directeur d'école, qui délivre les autorisations pour les sorties scolaires sans nuitée, pourra prendre conseil auprès du conseiller pédagogique EPS de la circonscription.

Annexe 1

RECOMMANDATIONS AGRÉMENT RANDONNÉE PÉDESTRE

1. Équipement

Le maître :

Il possède un téléphone portable utilisable sur le parcours. Il emporte une trousse de premier secours (voir annexe 2), une bouteille d'eau supplémentaire, des barres énergétiques (attention aux allergies alimentaires), une paire de lunettes, selon la saison des gants, un bonnet, une casquette, supplémentaires, du papier hygiénique.

Les élèves :

Quels que soient le temps et la saison ils auront de bonnes chaussures (pas de semelles lisses), des vêtements adaptés à la saison, un coupe-vent imperméable, des protections contre le soleil (chapeau, lunettes, crème...), une gourde (pas de bouteille en verre), le tout dans un sac à dos qu'ils porteront.

Les accompagnateurs :

Ils auront une tenue adaptée comme les élèves, la carte du lieu, le tracé du parcours, la liste des élèves dont ils sont particulièrement responsables, la liste de tous les élèves de la classe participant à la sortie, si possible un téléphone portable et le numéro des autres adultes accompagnateurs.

2. Mise en œuvre

La météo : le mauvais temps arrive très vite, même en moyenne montagne. Aussi, savoir-faire demi-tour si le mauvais temps menace est une règle importante de sécurité.

Si le groupe se trouve pris sous un orage soudain, regrouper les élèves dans un endroit non-exposé (creux de terrain) ... et attendre un meilleur moment pour repartir. Ne jamais rester (et courir) sur un sentier tracé sur une crête, ni se mettre sous un arbre isolé.

Un sifflet, ou tout autre signal sonore, peut faciliter ces regroupements d'urgence.

3. Protection de l'environnement

Le respect des lieux visités va de soi, pas de déchets dans la nature, pas de bruit intempestif mais prévoir des lieux et des moments de jeux durant la journée.

4. Conditions de sécurité.

Préparation de la sortie par l'enseignant :

✓ Reconnaître le parcours

- ✓ Choisir un parcours adapté à l'âge des enfants, en durée et en dénivelé.
- ✓ Prévoir des itinéraires de repli permettant, en cas de problème, d'accéder rapidement à des lieux sécurisés ou d'écourter la randonnée.
- ✓ Préparer les enfants physiquement à un effort de longue durée, mais de faible intensité.
- ✓ Préparer avec les élèves la liste des vêtements, des vivres et la trousse de secours à emporter.
- ✓ Prévoir, dans l'équipe d'encadrement, un adulte formé aux gestes de premiers secours.

Avant le départ :

- ✓ Prendre connaissance des prévisions météorologiques et reporter systématiquement la sortie en cas de doute.
- ✓ Indiquer aux élèves les **consignes** de sécurité à respecter.
- ✓ En cas de sortie dans le massif du Sancy ou le Livradois Forez, appeler le Peloton de Gendarmerie de Montagne basé au Mont Dore pour :
 - l'informer de votre itinéraire et faciliter son intervention en cas de problème.
 - s'assurer des conditions météorologiques en temps réel. N° de téléphone du PGM, ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : 04 73 65 04 06
- ✓ Se munir des fiches **d'urgence** concernant les élèves.
- ✓ Faire en sorte que tous les adultes échangent leur numéro de téléphone portable.

Pendant la sortie :

- ✓ Les élèves connaissent les **adultes** et respectent les consignes données par ceux-ci.
- ✓ Un adulte est en tête de la marche et donne un rythme accessible à tous, les enfants les plus rapides devant s'adapter aux plus lents, des regroupements fréquents seront faits, les enfants situés en tête ne seront pas toujours les mêmes (faire un roulement).
- ✓ Un ou deux adultes **sont** en serre-file. Ils ne laissent aucun élève en arrière.
- ✓ Des arrêts seront effectués pour permettre aux élèves de boire.
- ✓ Chaque enfant doit pouvoir porter ses effets personnels.

Dans les passages pouvant présenter un risque :

- ✓ Les adultes font franchir le **passage** aux enfants, l'un après l'autre, en accompagnant chacun si nécessaire ou, si cela est possible, ils se placent de telle manière qu'ils puissent stopper immédiatement une chute éventuelle.
- ✓ Toujours penser qu'un enfant peut glisser, avoir peur ou être victime d'un vertige...

En cas d'accident :

- ✓ Prendre toutes **dispositions** pour réconforter et réchauffer le blessé.
- ✓ Toujours minimiser à tous la gravité de l'accident.
- ✓ Un des adultes **avertit** les secours, un adulte restera près du blessé, les autres accompagnateurs encadrent la classe.
- ✓ Numéros d'urgence : Pour le Massif du Sancy et le Livradois Forez, contacter le **peloton de gendarmerie de montagne** au **04 73 65 04 06**. Sur le reste du département, utiliser les numéros d'urgence conventionnels : 15, 18 ou 112.

Annexe 2

TROUSSE DE SECOURS

(cf : BO hors série n°1 du 6 janvier 2000. Protocole national sur l'organisation des soins dans les écoles.

Site de l'Inspection Académique 63 : <http://www.ac-clermont.fr/ia63/etabecol/pharmacie.htm>)

Toutes les écoles et établissements doivent avoir constitué une trousse de premiers secours qu'il convient d'emporter en cas de déplacements à l'extérieur.

Elle comprend au minimum :

- ✓ Les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence
- ✓ Un antiseptique : héxomédine solution à 1%
- ✓ Des compresses individuelles purifiées
- ✓ Des pansements adhésifs hypoallergéniques
- ✓ Des bandes de 6cm de largeur
- ✓ Une paire de ciseaux
- ✓ Une pince à échardes
- ✓ Des gants jetables
- ✓ Un thermomètre frontal

Il est fortement recommandé de rajouter :

- ✓ Une couverture de survie
- ✓ Du savon de Marseille (prévoir de l'eau) et/ou du gel hydroalcoolique pour les mains
- ✓ Une poche de froid instantané
- ✓ Un arrache tique

Ne pas oublier :

- ✓ Les médicaments concernant les enfants ayant un projet d'accueil individualisé ainsi que le document PAI rédigé (où apparaît le protocole d'urgence pour l'utilisation éventuelle des médicaments)

Recommandations :

- ✓ Le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés régulièrement.
- ✓ Les quantités doivent être limitées en petit conditionnement pour éviter le stockage prolongé et la péremption.
- ✓ Avant tout soin, faire un lavage soigneux des mains et mettre des gants.
- ✓ Ne pas utiliser de coton qui risque d'adhérer à la plaie.

Annexe 3

LA TIQUE

LA REPERER ET S'EN PROTEGER

Qu'est-ce qu'une tique ?

- ✓ La tique est un acarien parasite visible à l'œil nu mais de très petite taille
- ✓ Il s'agit d'un vecteur important de maladies chez l'homme.

Où peut-on la rencontrer ?

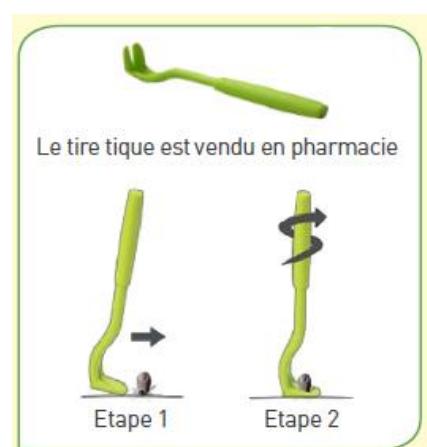
- ✓ La tique vit dans les milieux humides : bois, buissons, prairies et dans les espaces verts des villes. Même si elle peut être retrouvée tout au long de l'année, le risque est beaucoup plus important au printemps et au début de l'automne en raison de conditions climatiques favorables à son développement.

Comment vous protéger ?

- ✓ Avant l'activité :
 - Porter des vêtements couvrant et des chaussures fermées
 - Privilégier les vêtements clairs et unis afin de repérer plus facilement les tiques
 - Attacher les cheveux
 - Informer les parents qu'il existe des produits anti-tiques pour vaporiser les vêtements et les chaussures (se rapprocher de son pharmacien : attention aux contre-indications et allergies !)
- ✓ Pendant l'activité :
 - Rester si possible sur les sentiers
 - Examiner régulièrement les vêtements et les parties découvertes du corps car les tiques ne se fixent pas immédiatement sur la peau. Inciter les enfants à en faire de même
- ✓ Après l'activité :
 - A la remise des élèves aux familles, demander aux parents d'examiner attentivement tout le corps et notamment le cuir chevelu.

Comment retirer une tique ?

- ✓ Utiliser un tire-tique : enfiler le crochet sous la tique et tourner
- ✓ Ne surtout pas comprimer le corps de la tique ou tenter de la tuer avec de l'éther, de l'huile, de l'alcool ou une flamme car cela risquerait de lui faire régurgiter les bactéries qu'elle contient.



Que faire après le retrait de la tique ?

- ✓ Désinfecter la morsure (héxomédine solution à 1%)
- ✓ Entourer en pointillés au stylo le lieu de la morsure afin de faciliter le contrôle ultérieur.
- ✓ Informer les parents et leur conseiller de prendre un avis médical.

PROPOSITIONS D'ITINÉRAIRES

QUATRE ZONES

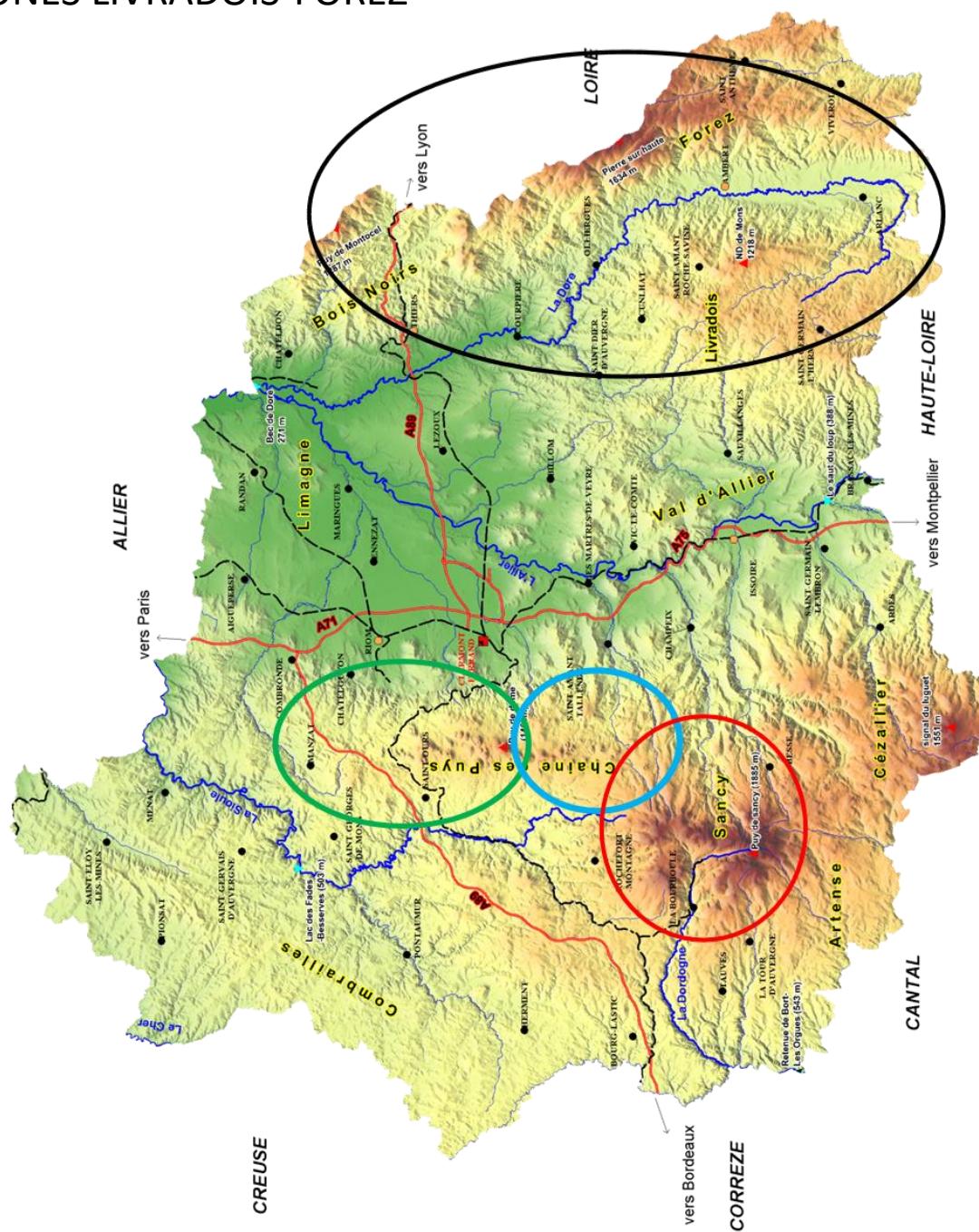
ZONE SANCY

ZONE CHAINE DES PUYS NORD

ZONE CHAINE DES PUY SUD

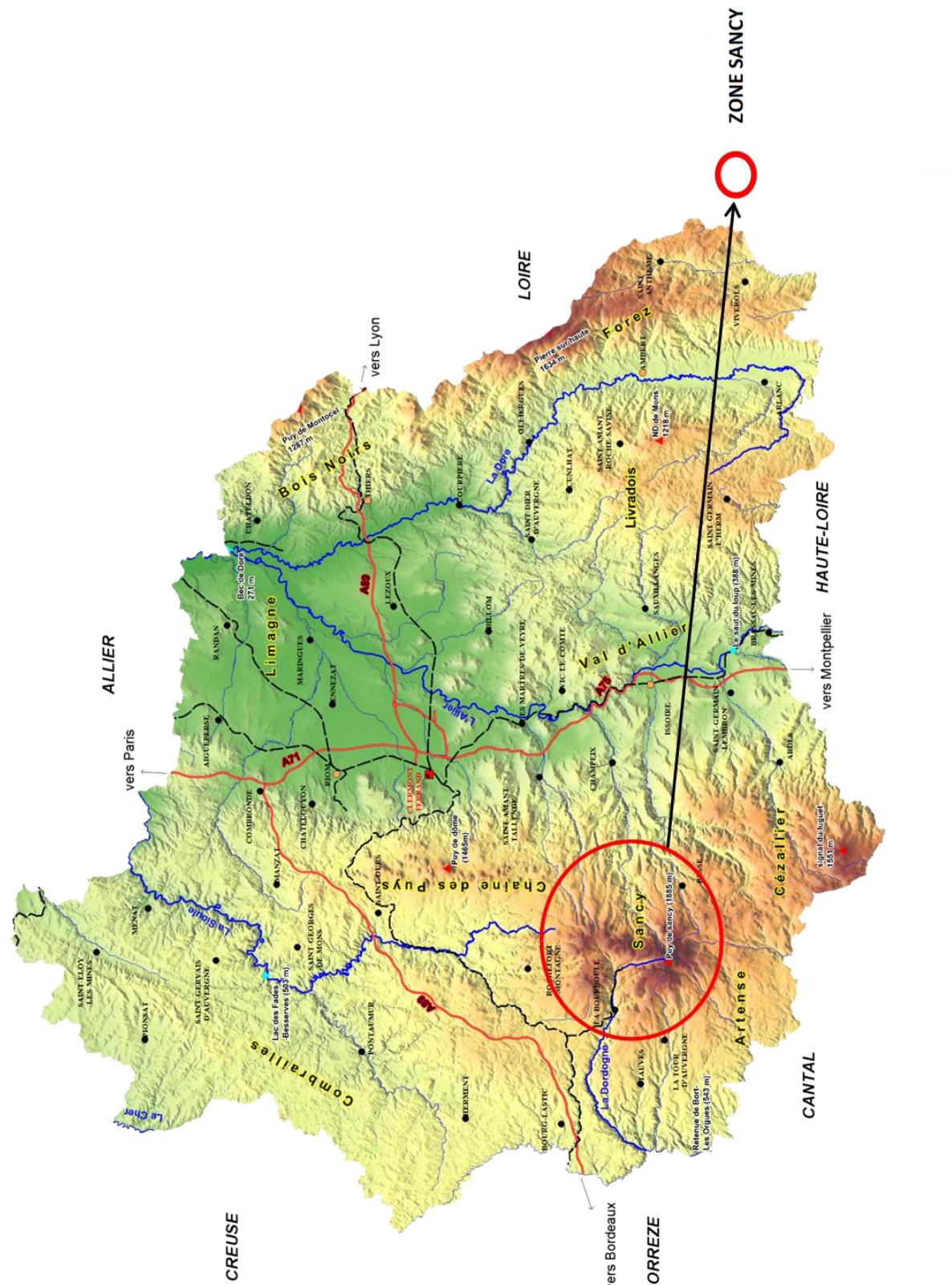
ZONES LIVRADOIS-FOREZ

- ZONE CHAINE DES PUYS NORD** 
- ZONE SANCY** 
- ZONE CHAINE DES PUYS SUD** 
- ZONE LIVRADOIS-FOREZ** 





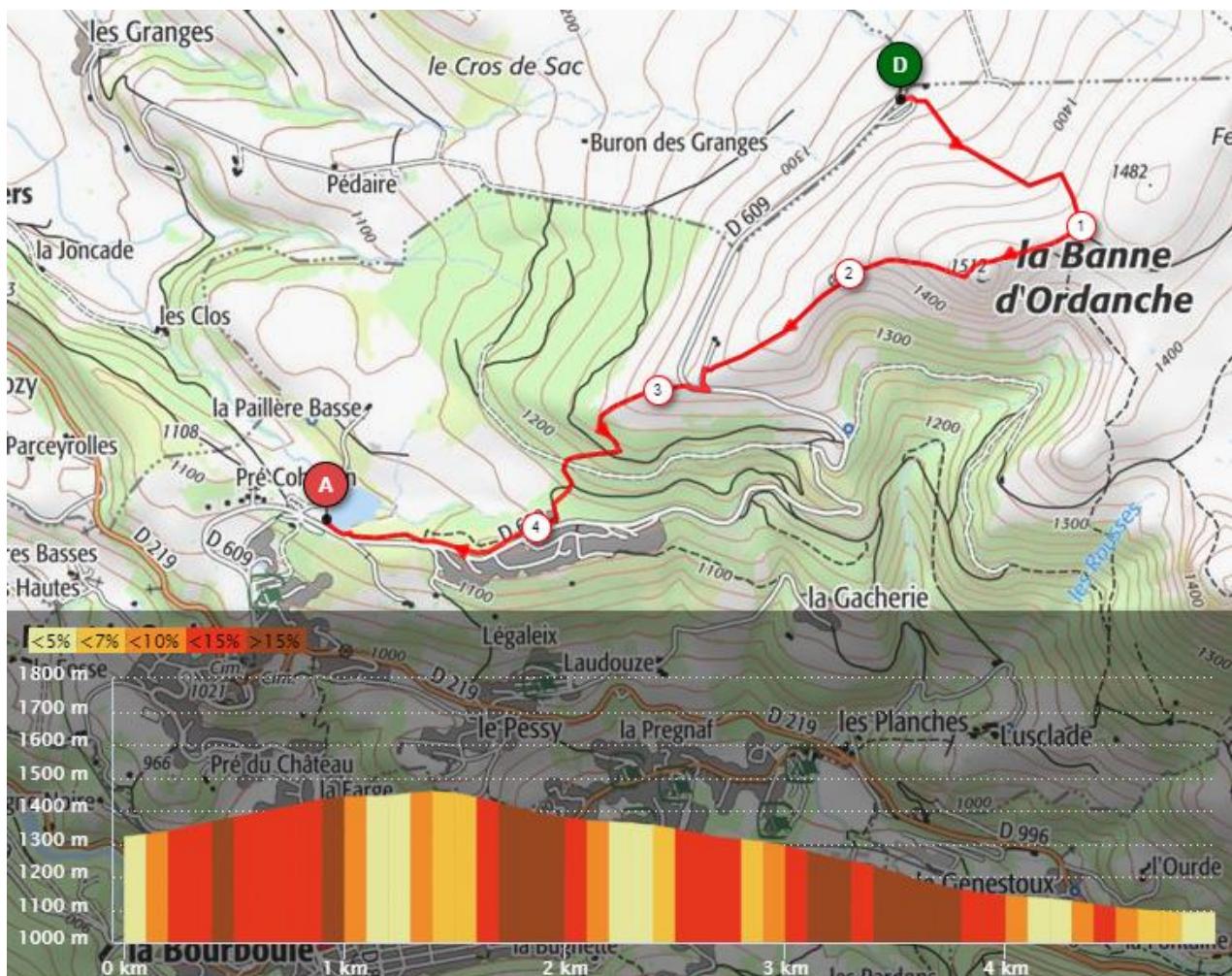
ZONE SANCY



Banne d'Ordanche

Pré Cohadon

4.898 km, 139 m, 367 m, 1093 m, 1460 m



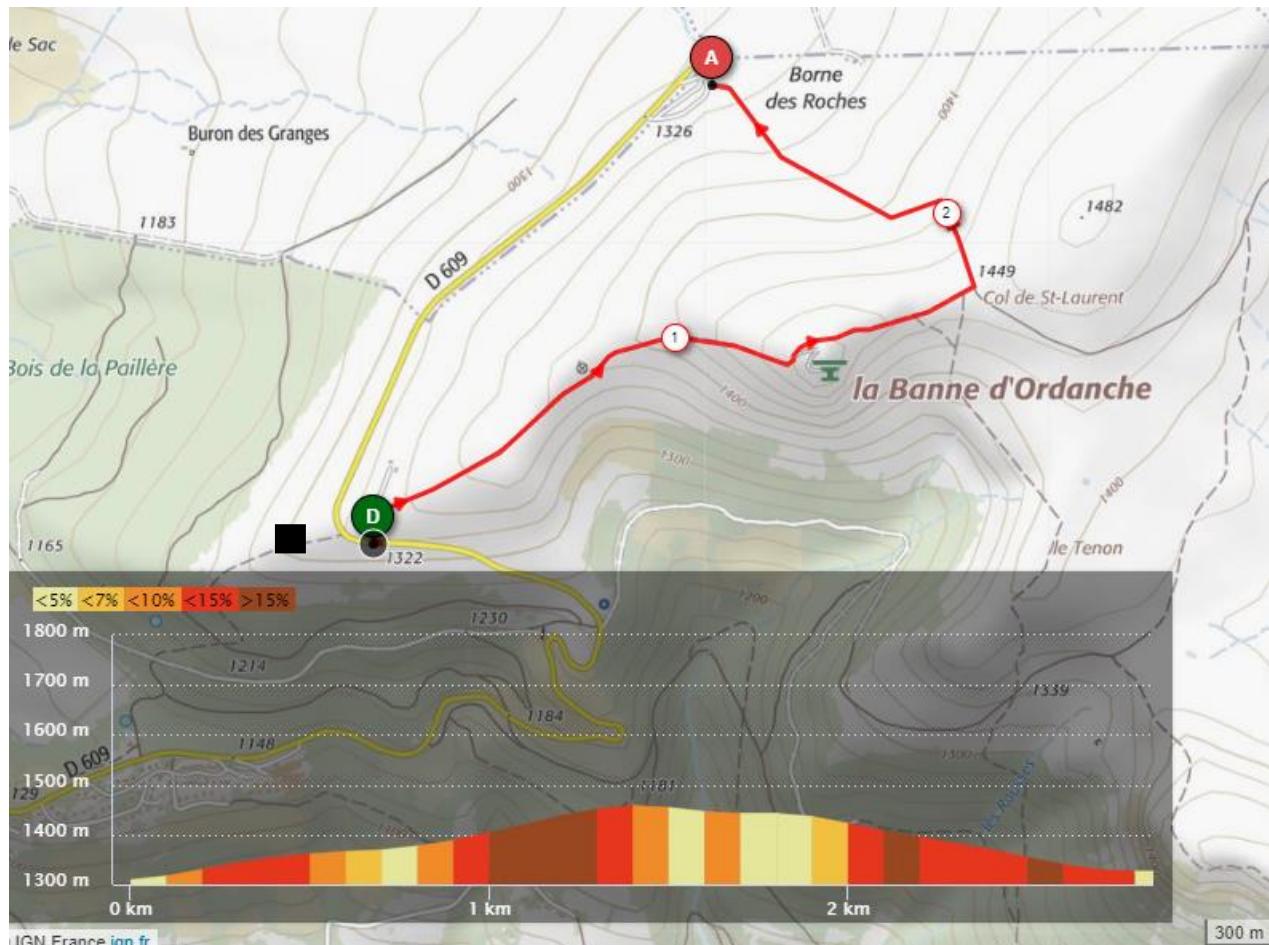
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
		1 agréé pour 15	1 agréé pour 15

Observations :

- Surveillance accrue au sommet de la Banne

Banne d'Ordanche

2.739 km, 149 m, 132 m, 1311 m, 1460 m



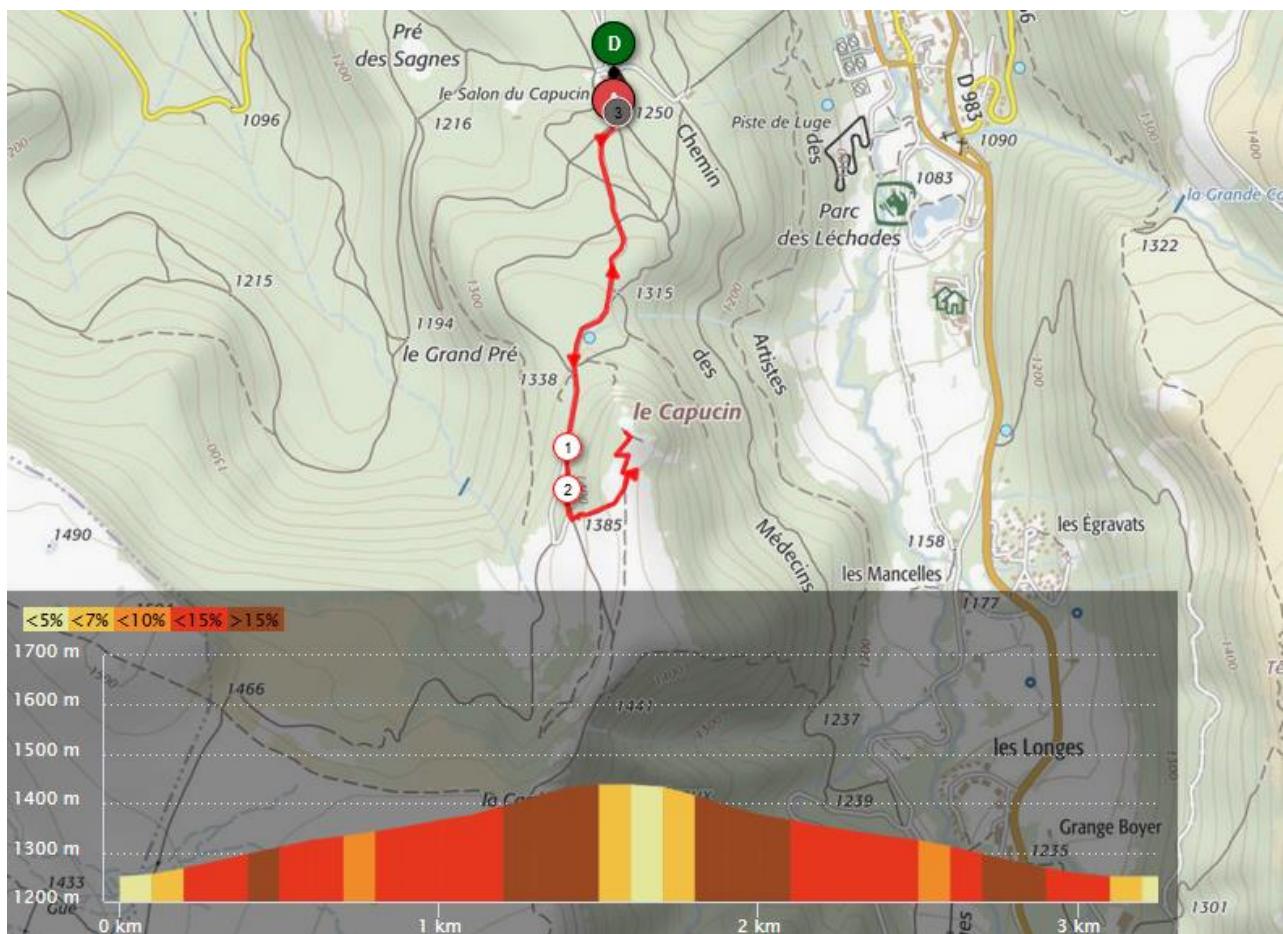
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Possibilité de voir le « tra » (■), une curiosité typiquement Auvergnate
- Vigilance accrue au sommet de la Banne

Capucin (départ salon)

— 2.91 km, ↗ 185 m, ↘ 185 m ▲ 1255 m ▼ 1440 m



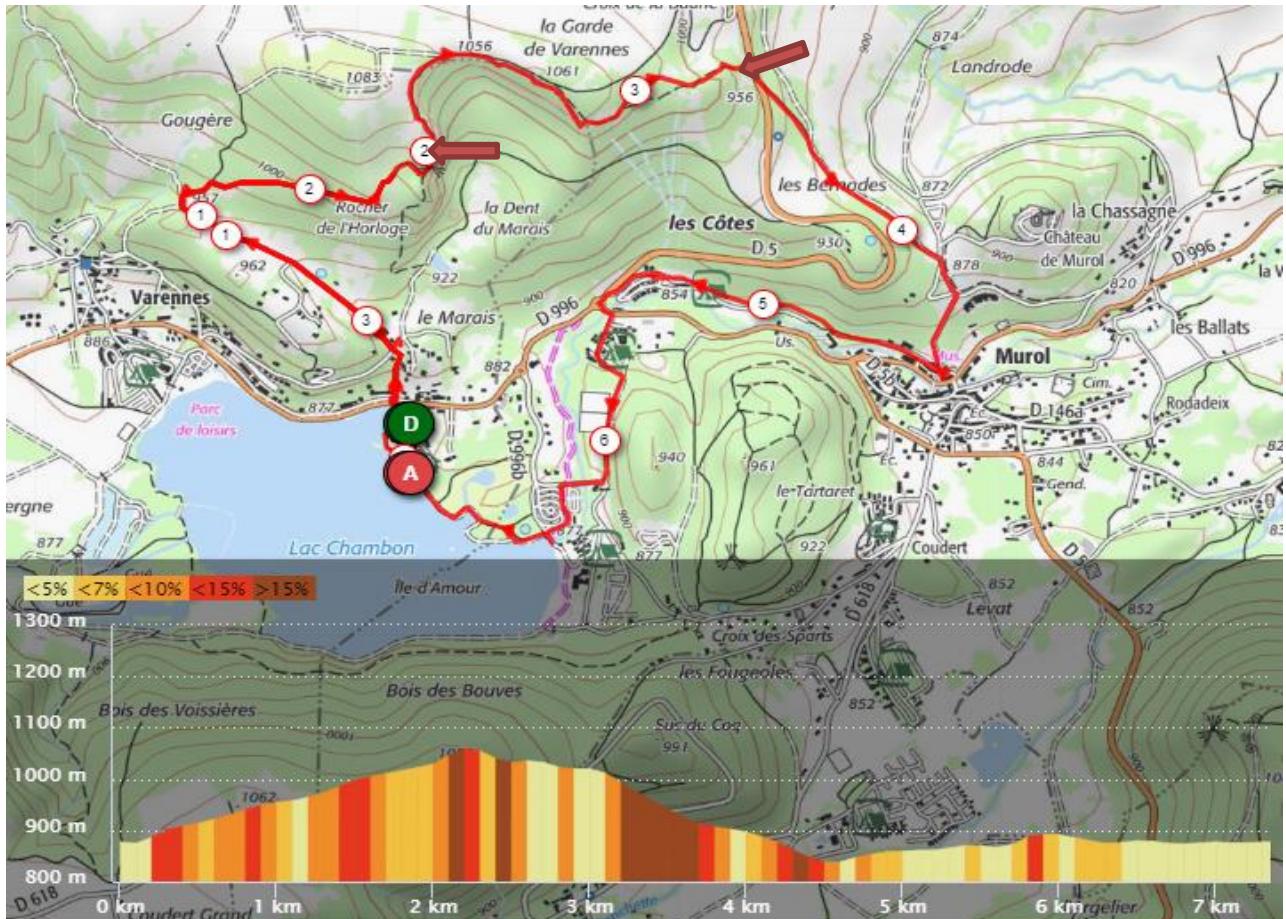
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Promenade	Promenade
		Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Vigilance accrue au sommet du Capucin pour éviter les risques de chute

Dent du marais

1 7.274 km, ↑ 257 m, ↓ 257 m ▲ 840 m ▲ 1061 m



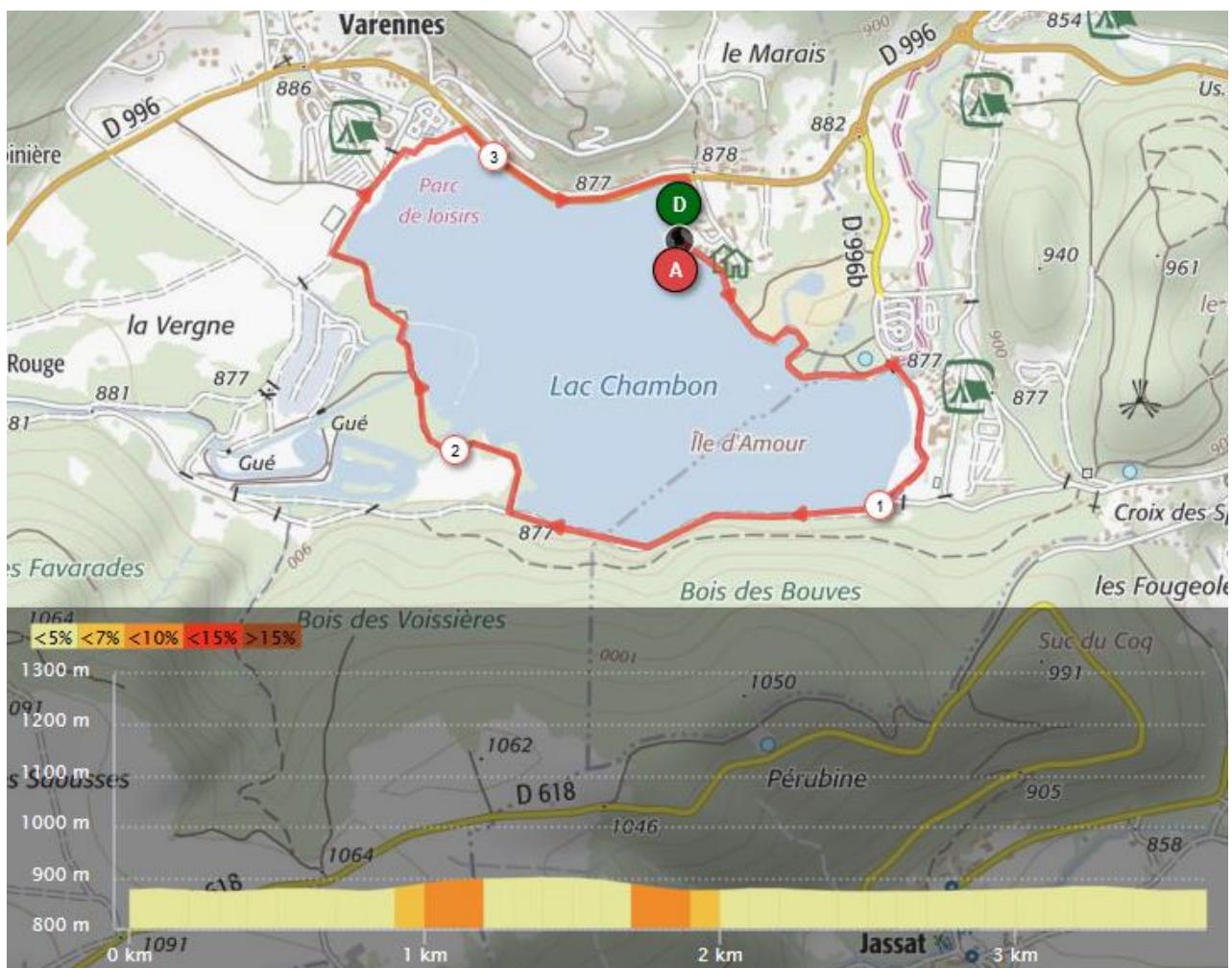
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre
			1 agréé pour 15

Observations :

- Vigilance accrue vers la Dent du Marais ←
- Passage puis traversée de route risqués sur la D5 ↙

Chambon tour du lac

3.554 km, ↑ 50 m, ↓ 51 m ▲ 874 m ▲ 902 m



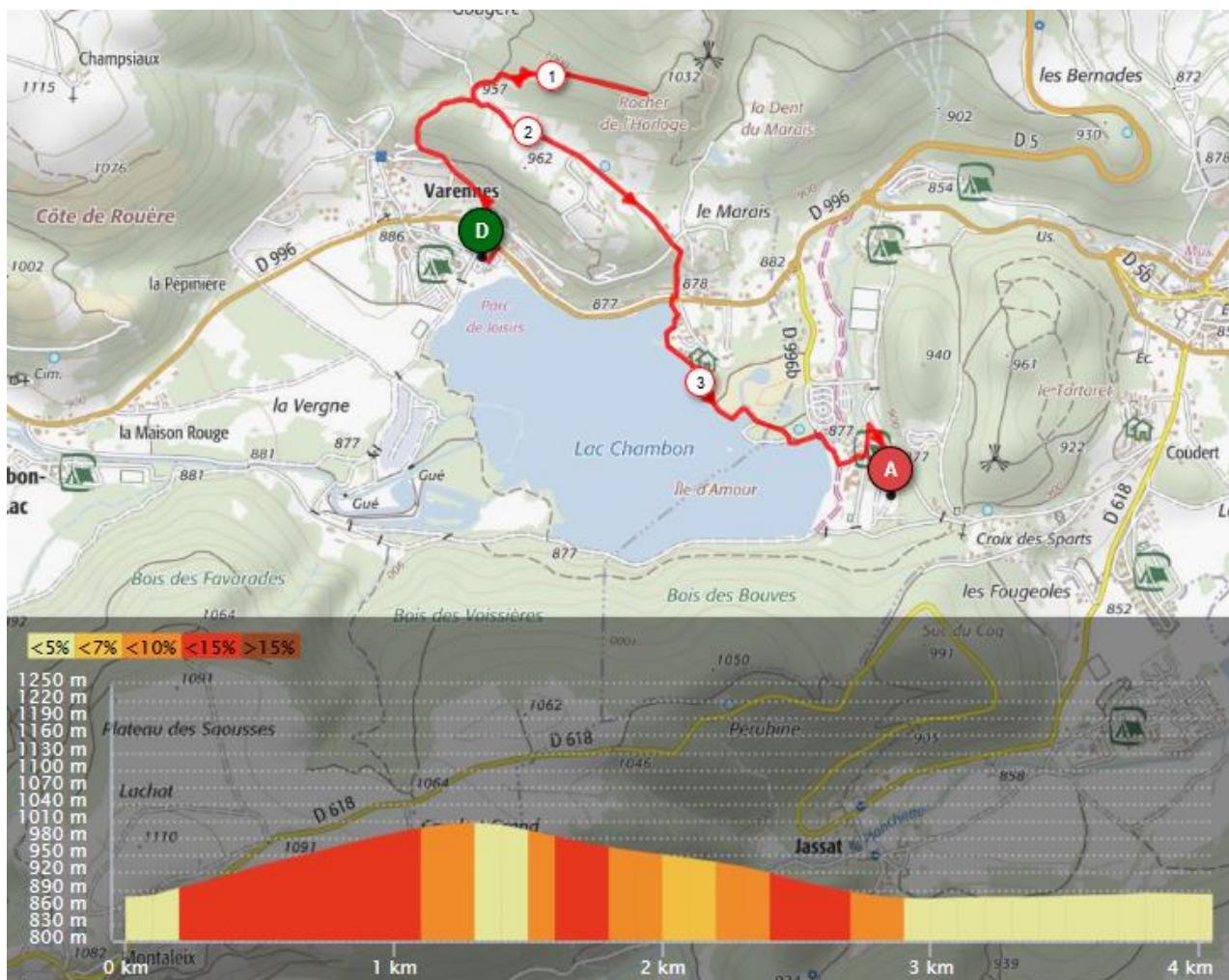
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Chambon

Rocher de l'Horloge

— 3.938 km, ↑ 140 m, ↓ 135 m .▲ 875 m ▲ 1008 m

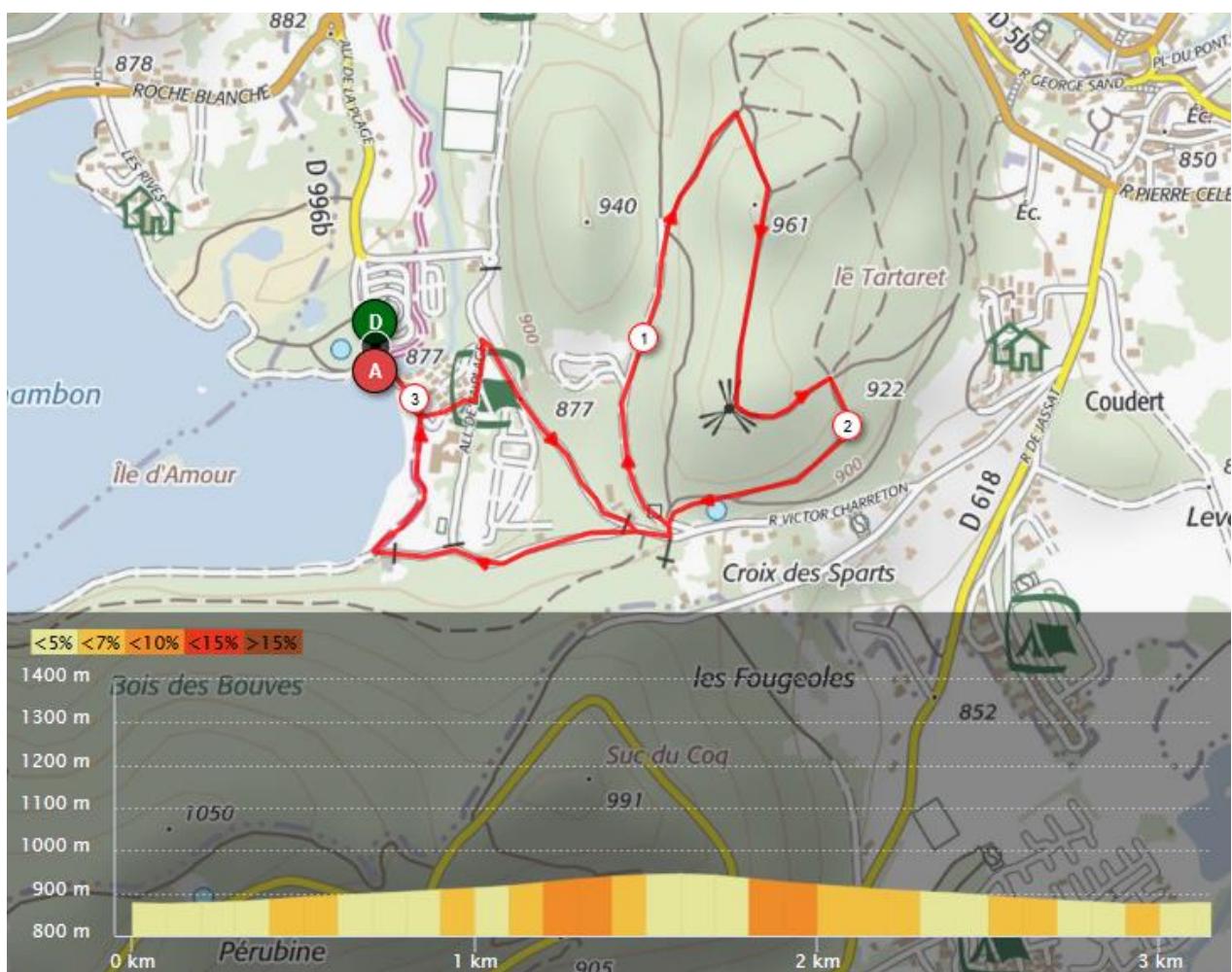


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Promenade	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Chambon Tartaret

4.135 km, ↑ 78 m, ↓ 78 m ▲ 874 m ▼ 947 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée pédestre	Promenade	Promenade
	1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Guéry la cascade

— 2.006 km, ↗ 42 m, ↘ 42 m ↗ 1261 m ↘ 1296 m



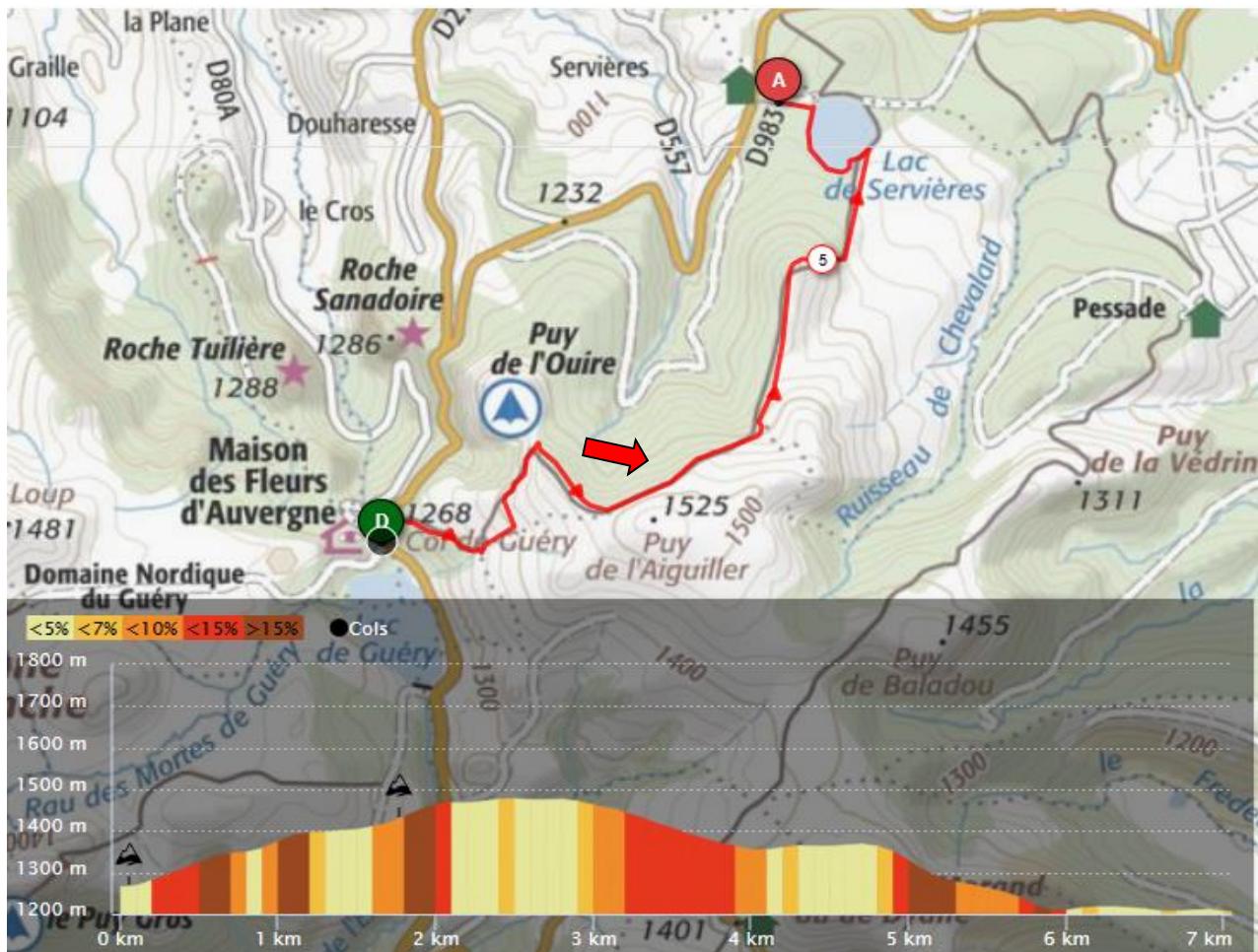
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Il est préférable de faire le circuit en boucle que de faire demi-tour depuis la cascade.

Guéry Servières

6.975 km, 241 m, 300 m, 1208 m, 1479 m



Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
		1 agréé pour 15	1 agréé pour 15

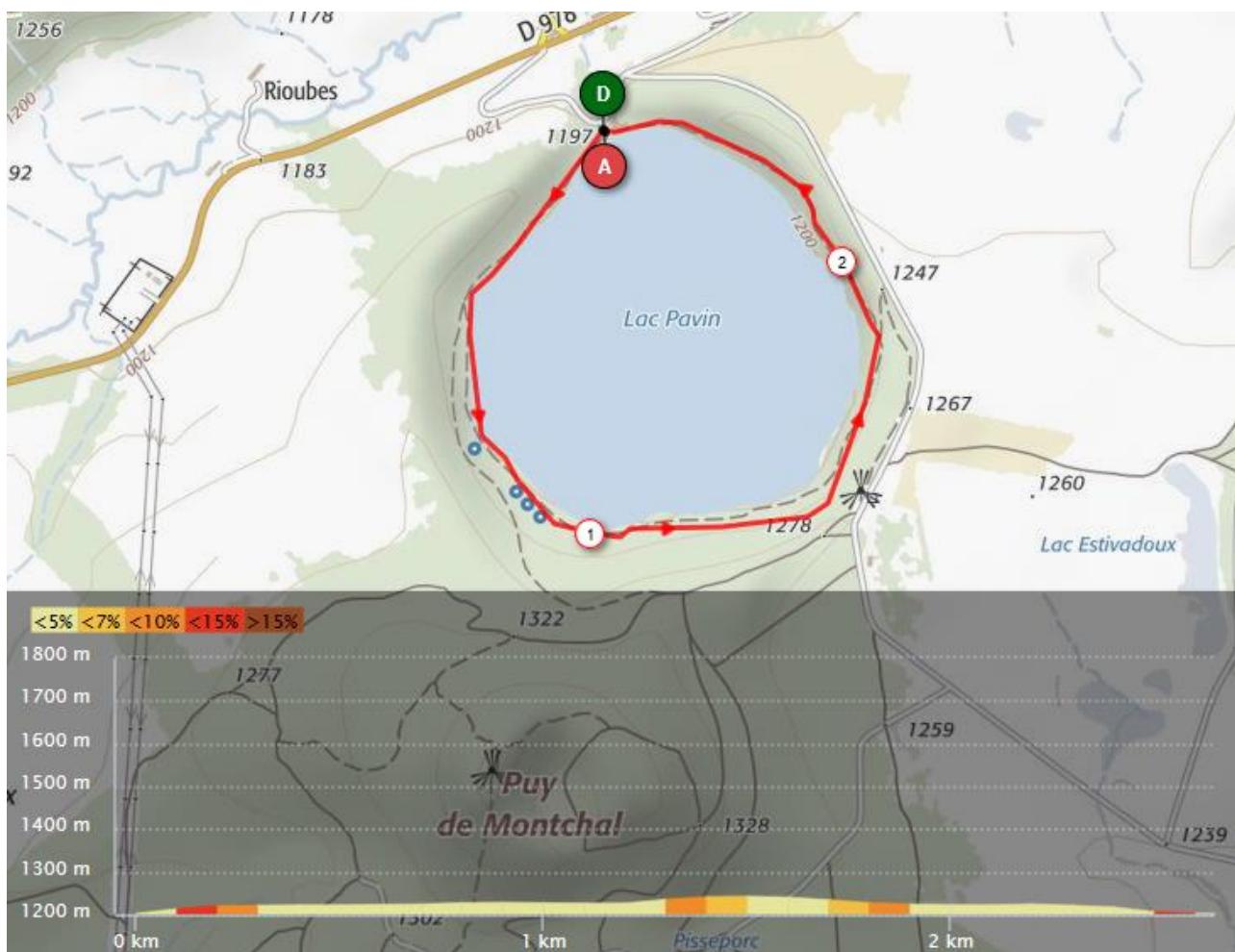
Observations :

- Neige résiduelle en début de printemps (névés) – 

Lac Pavin

Tour du lac

— 2.632 km, ↑▲ 56 m, ↓▲ 56 m ▲ 1203 m ▲ 1246 m

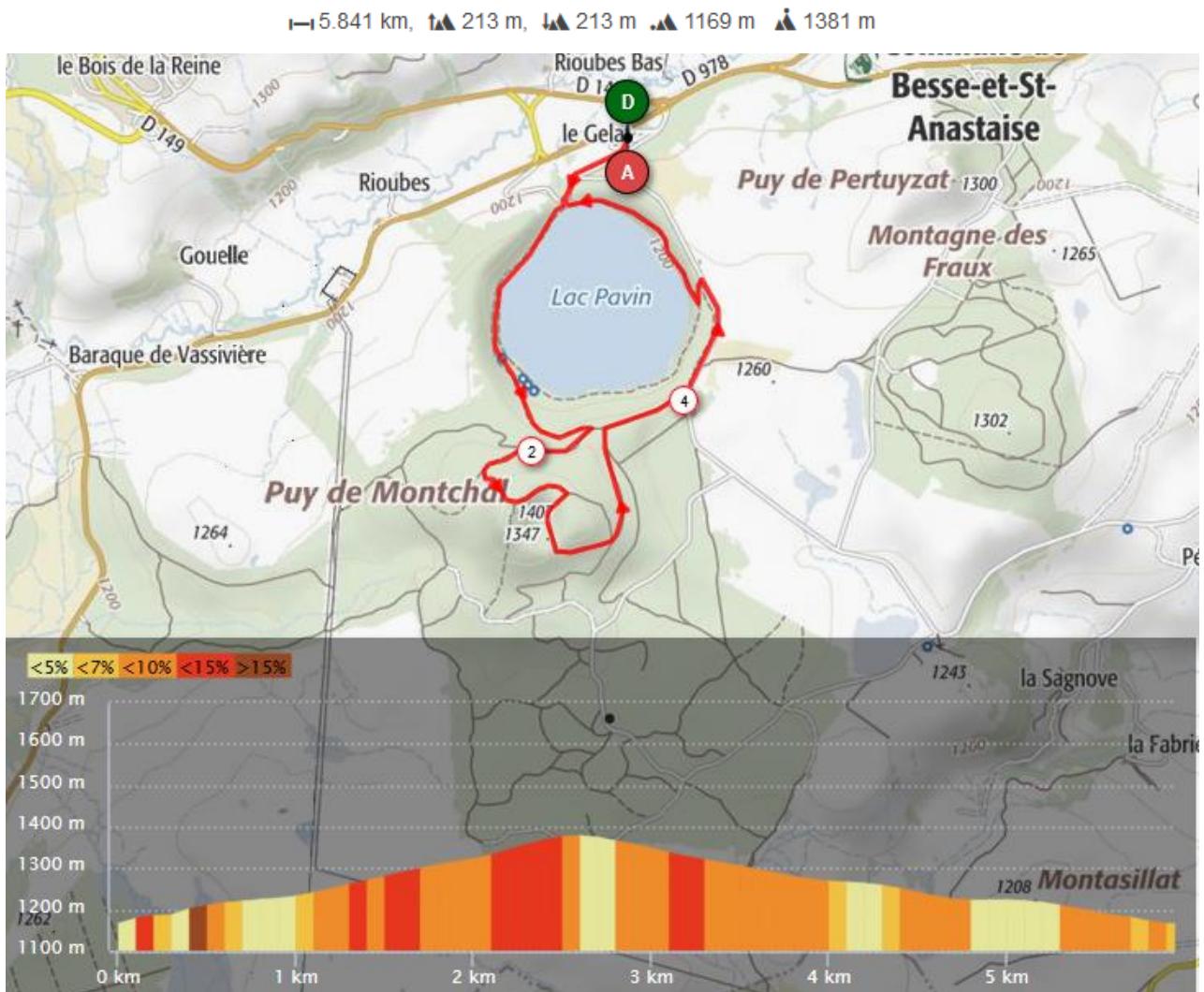


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Promenade	Promenade
		Taux d'encadrement vie collective	Taux d'encadrement vie collective

Observations :

- Passages équipés, étroits, nécessitant un passage en file indienne

Lac Pavin Montchal



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
1 agréé pour 15		1 agréé pour 15	

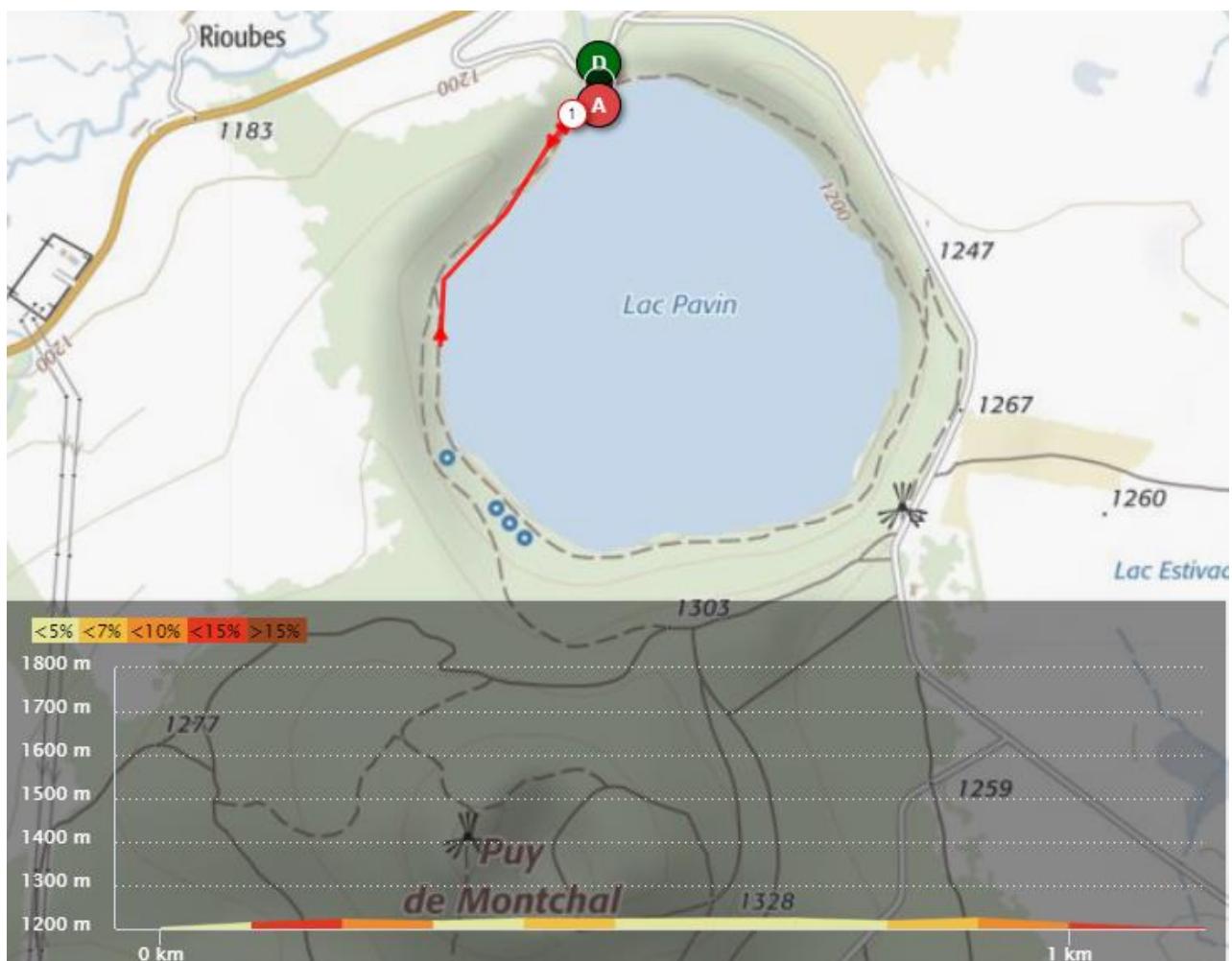
Observations :

- Difficultés de repérage : traces nombreuses dans secteur Puy de Montchal
- Plantes toxiques au contact sur la montée du Montchal (Aconit Napel)



Lac Pavin Ouest

1.074 km, ▲ 33 m, ▲ 33 m, ▲ 1205 m, ▲ 1227 m

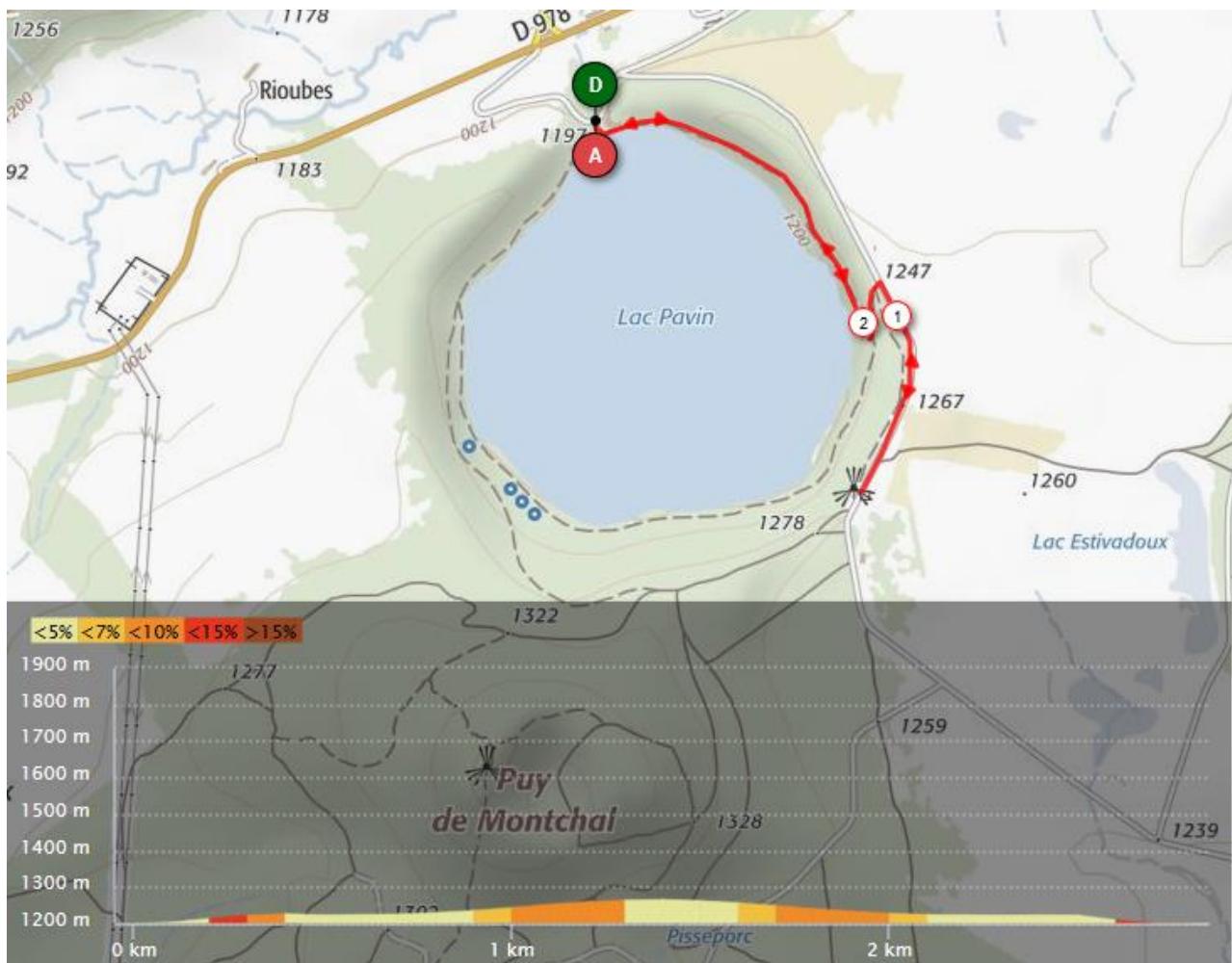


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Lac Pavin Stèle

— 2.751 km, ↑ 69 m, ↓ 69 m ▲ 1202 m ▼ 1269 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Vigilance à la descente (entre 1 et 2)

Lac Servières

— 12.322 km, ↑▲ 43 m, ↓▲ 43 m ▲▲ 1187 m ▲▲ 1221 m



Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Mont Dore

Petites cascades

— 2.565 km, ↑ 97 m, ↓ 97 m ▲ 1022 m ▲ 1084 m



Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

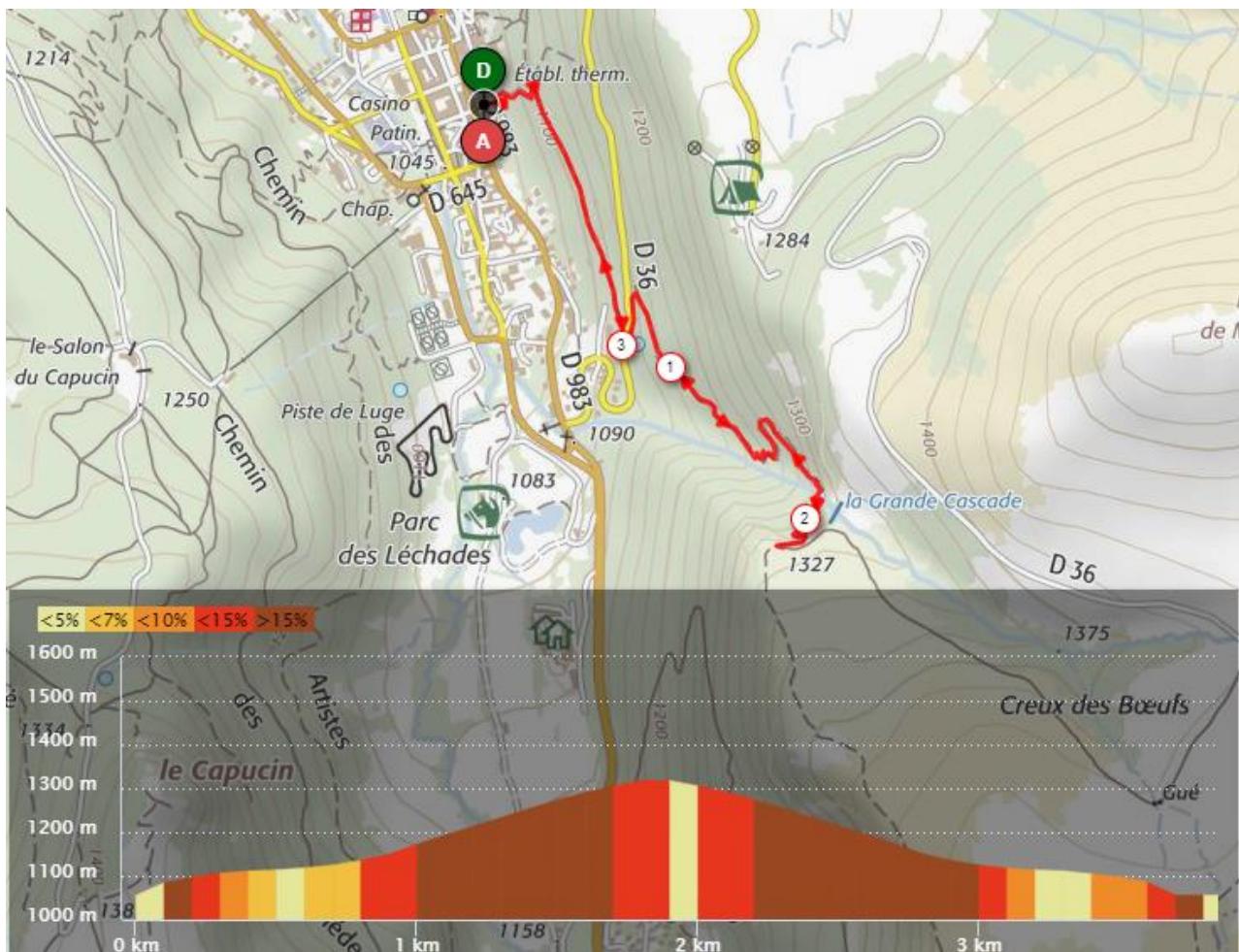
Observations :

- Plaques de glace au sol en hiver

Mont Dore

La grande cascade (1)

— 3.704 km, ↑ 262 m, ↓ 262 m ▲ 1057 m ▼ 1319 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

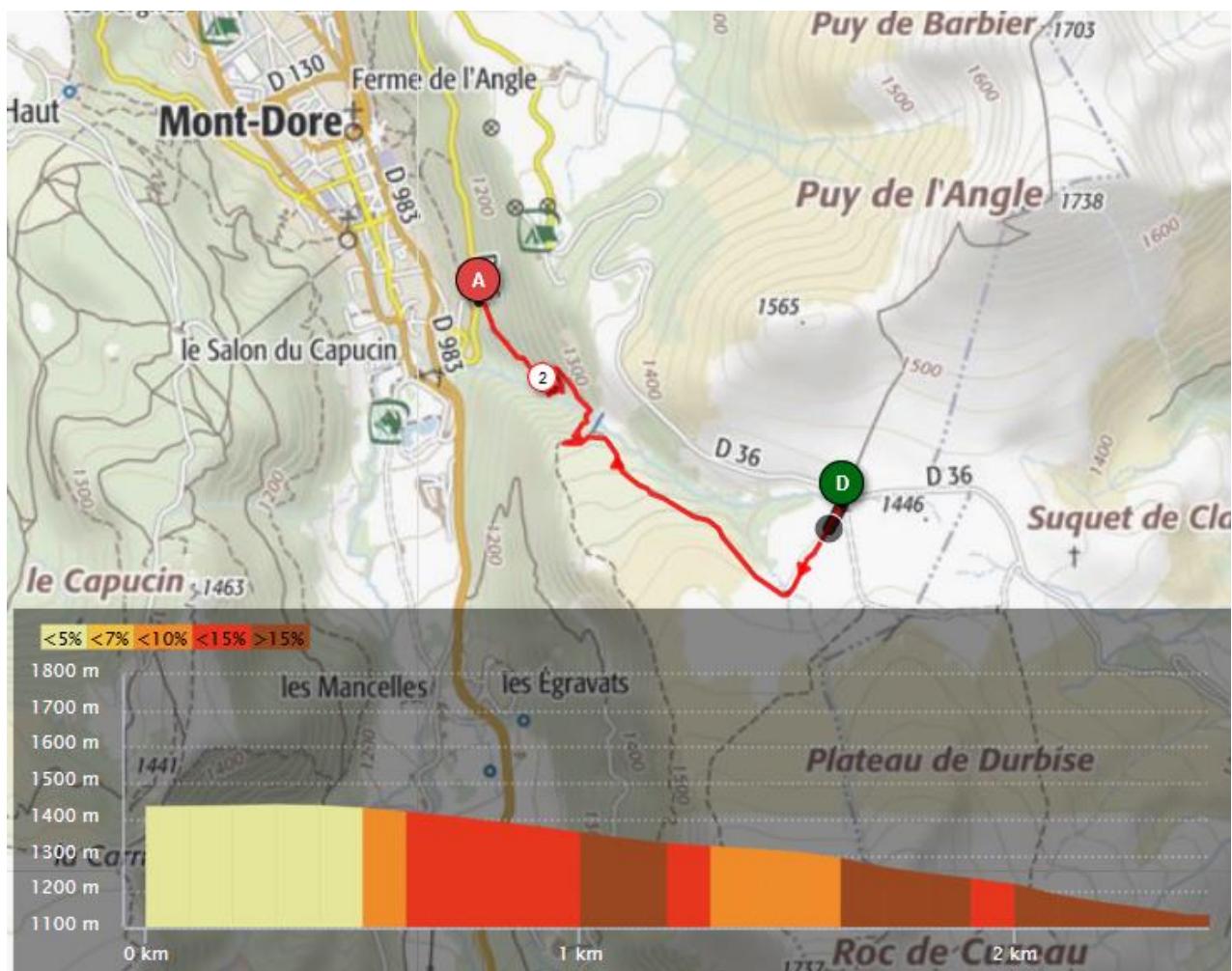
Observations :

- Passage interdit en période hivernal et de dégel
- S'assurer de l'ouverture du chemin auprès de la mairie du Mont-Dore avant de se rendre sur place

Mont Dore

La grande cascade (2)

— 2.418 km, ↑ 5 m, ↓ 303 m ▲ 1140 m ▲ 1442 m



Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

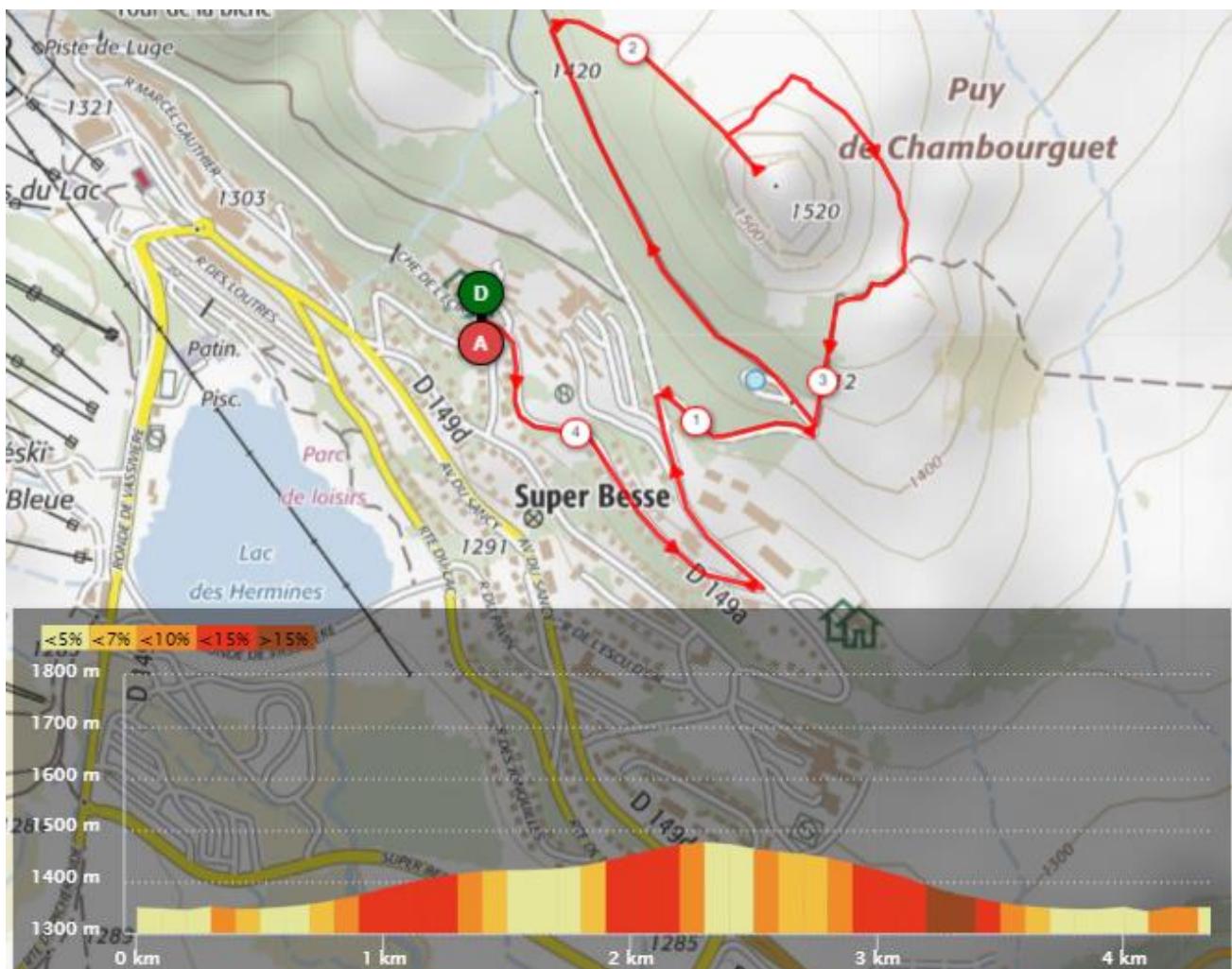
Observations :

- Passage interdit en période hivernal et de dégel
- S'assurer de l'ouverture du chemin auprès de la mairie du Mont-Dore avant de se rendre sur place

Puy de Chambourguet

tour et sommet

— 4.249 km, ↑ 149 m, ↓ 149 m ▲ 1343 m ▲ 1477 m



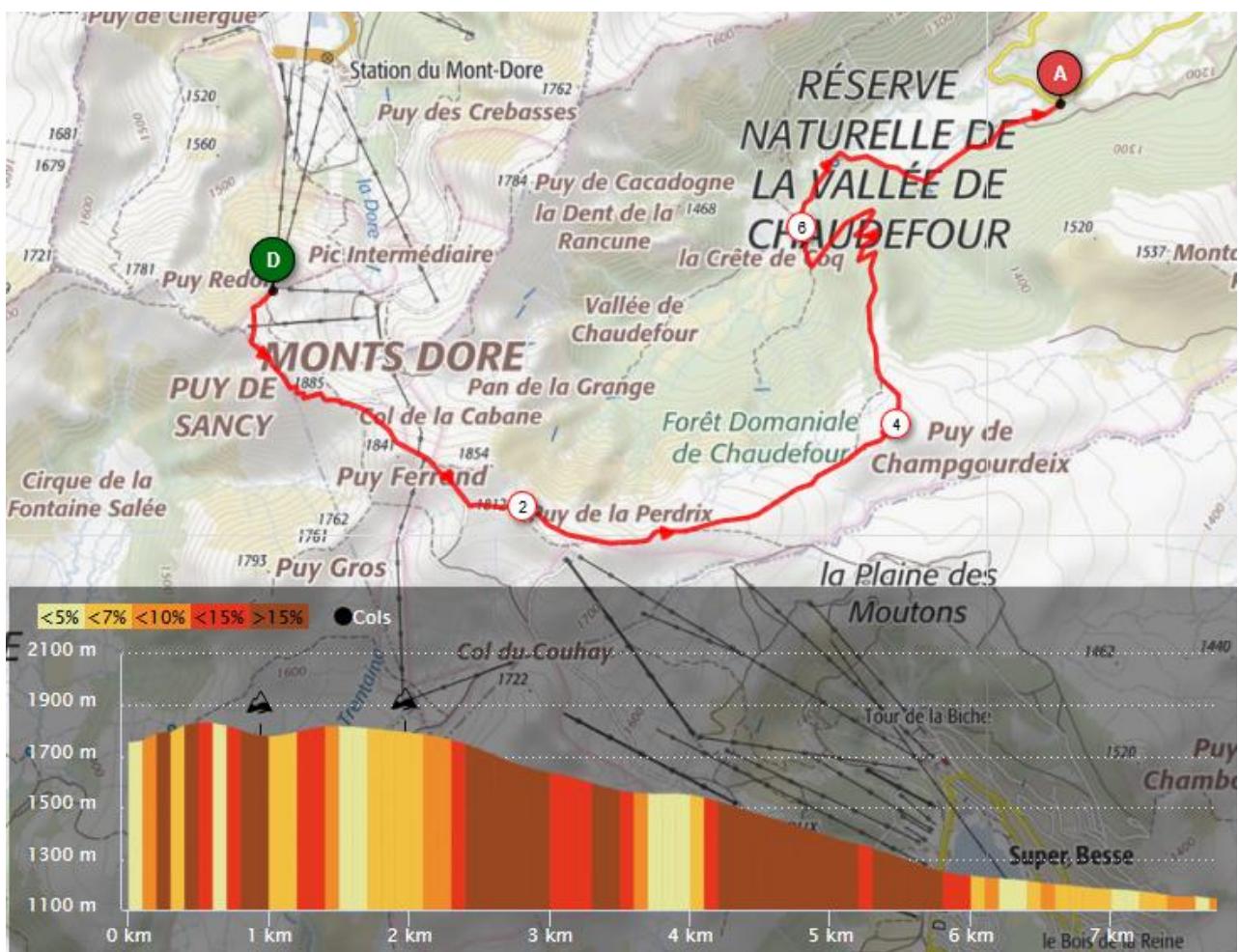
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
		1 agréé pour 15	1 agréé pour 15

Observations :

- Passage délicat sur pierrier pour arriver au sommet

Sancy réserve de Chaudefour

— 7.649 km, ↑ 121 m, ↓ 730 m ▲ 1147 m ▲ 1834 m



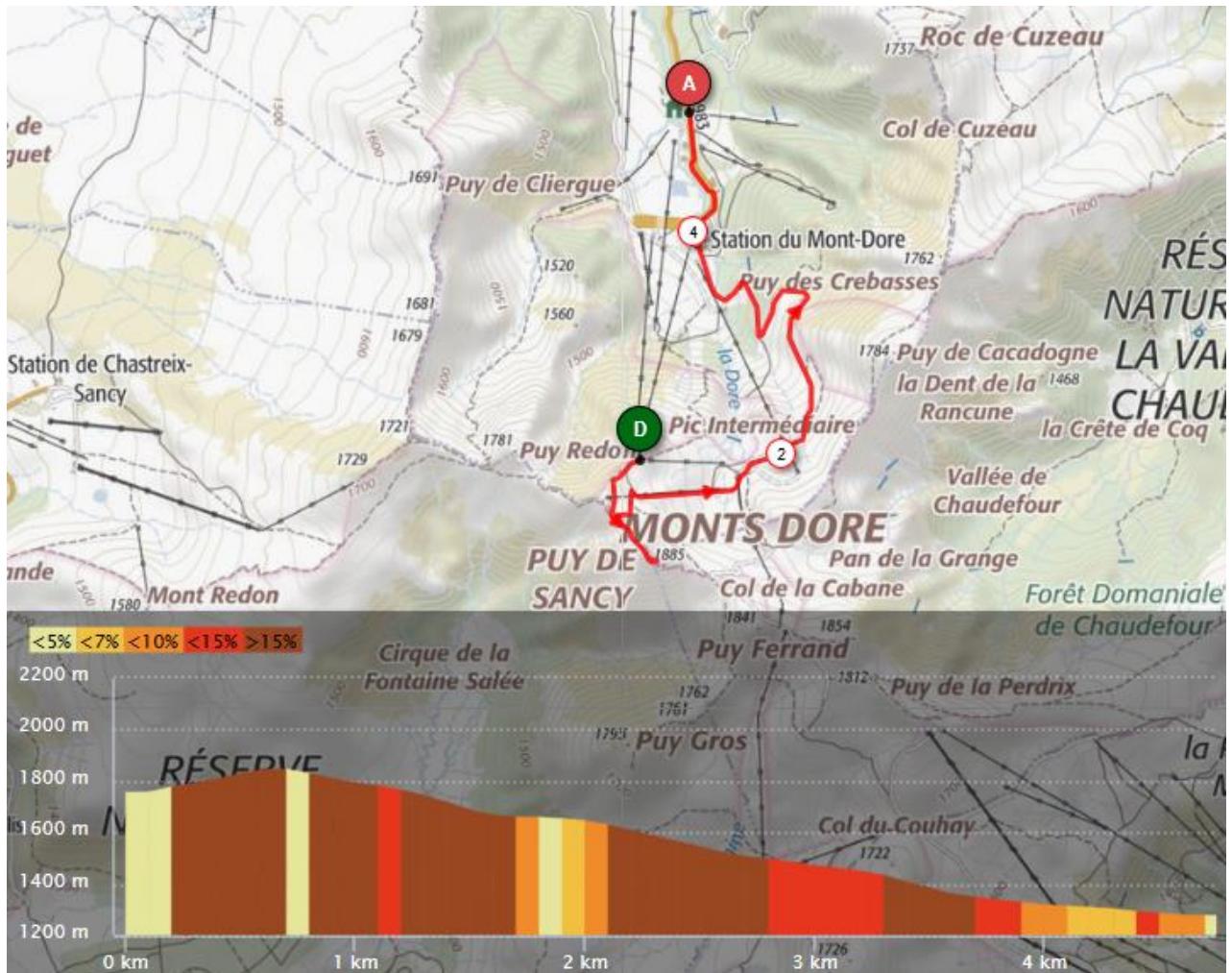
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée zone montagne
			1 agréé pour 12

Observations :

Sancy

montée téléphérique et descente par pistes

4.643 km, 90 m, 568 m, 1281 m, 1849 m



Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée en zone montagne	Randonnée en zone montagne
		1 agréé pour 12	

Observations :

- Descente par les pistes de ski : sol recouvert de pierres qui rendent difficiles les déplacements

Vallée de Chaudefour

Cascade de la Biche

— 5.526 km, ↑ 198 m, ↓ 198 m ▲ 1144 m ▼ 1342 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
	1 agréé pour 8	1 agréé pour 15	1 agréé pour 15

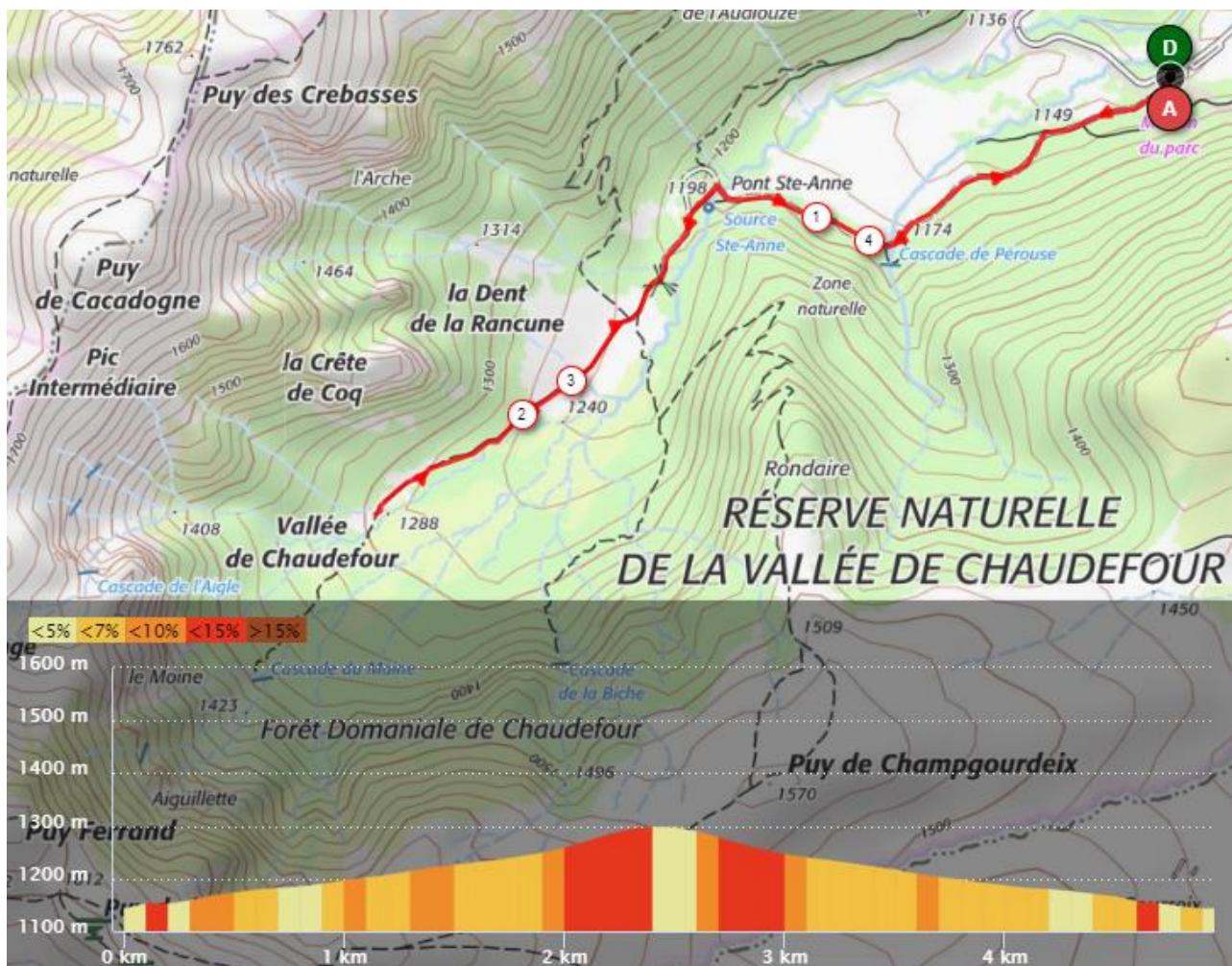
Observations :

- Déconseillé en début de printemps : risque de plaques de glace et neige

Vallée de Chaudefour

Fond de vallée

Chambon-sur-Lac -> Chambon-sur-Lac
 4.859 km, + 156 m, - 156 m .▲ 1144 m ▲ 1299 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée pédestre	Promenade	Promenade
	1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Vallée de Chaudefour

Grand Hêtre

3.358 km, 81 m, 81 m 1143 m 1223 m

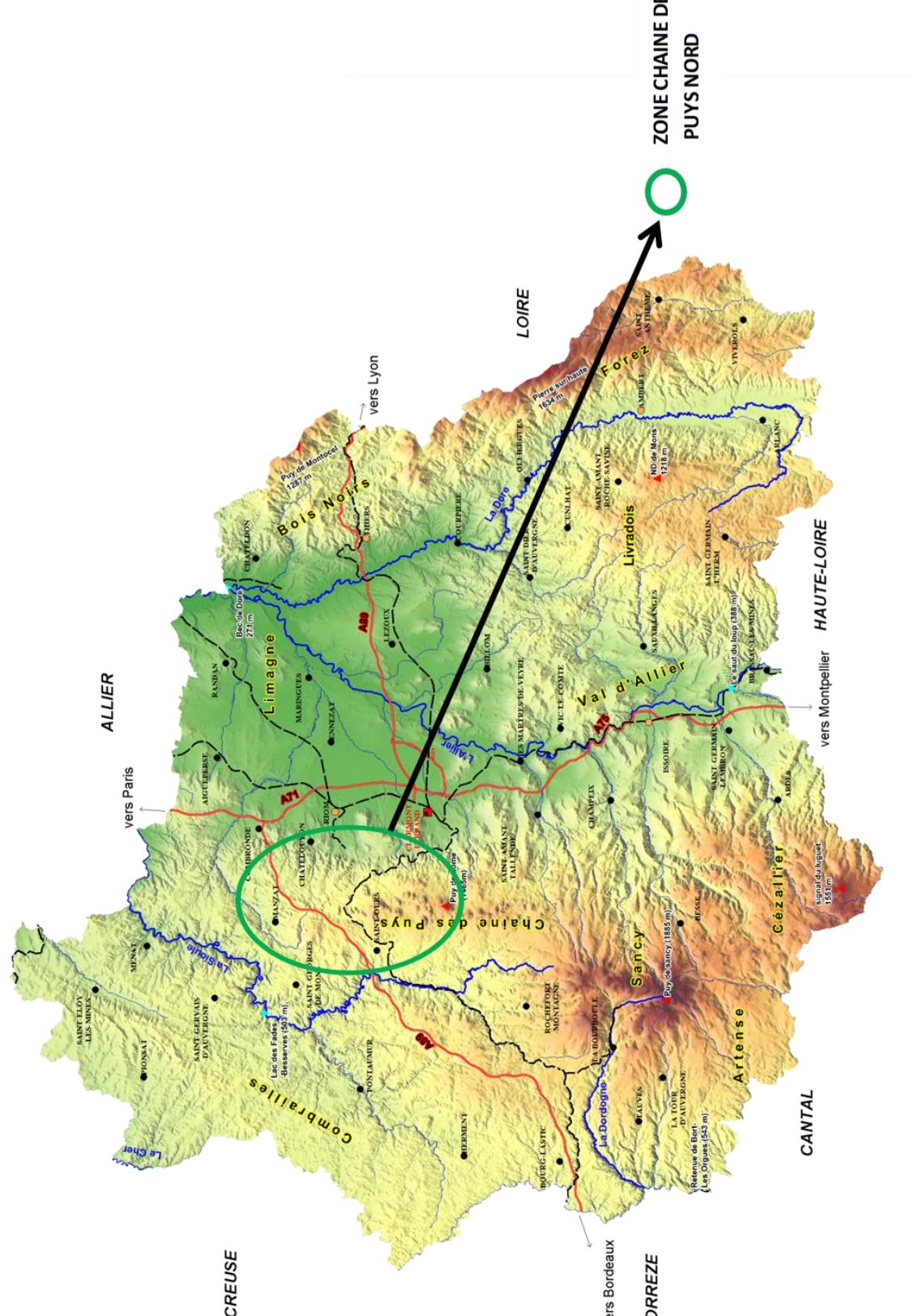


Maternelle		Élémentaire	
$\frac{1}{2}$ Journée	Journée	$\frac{1}{2}$ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :



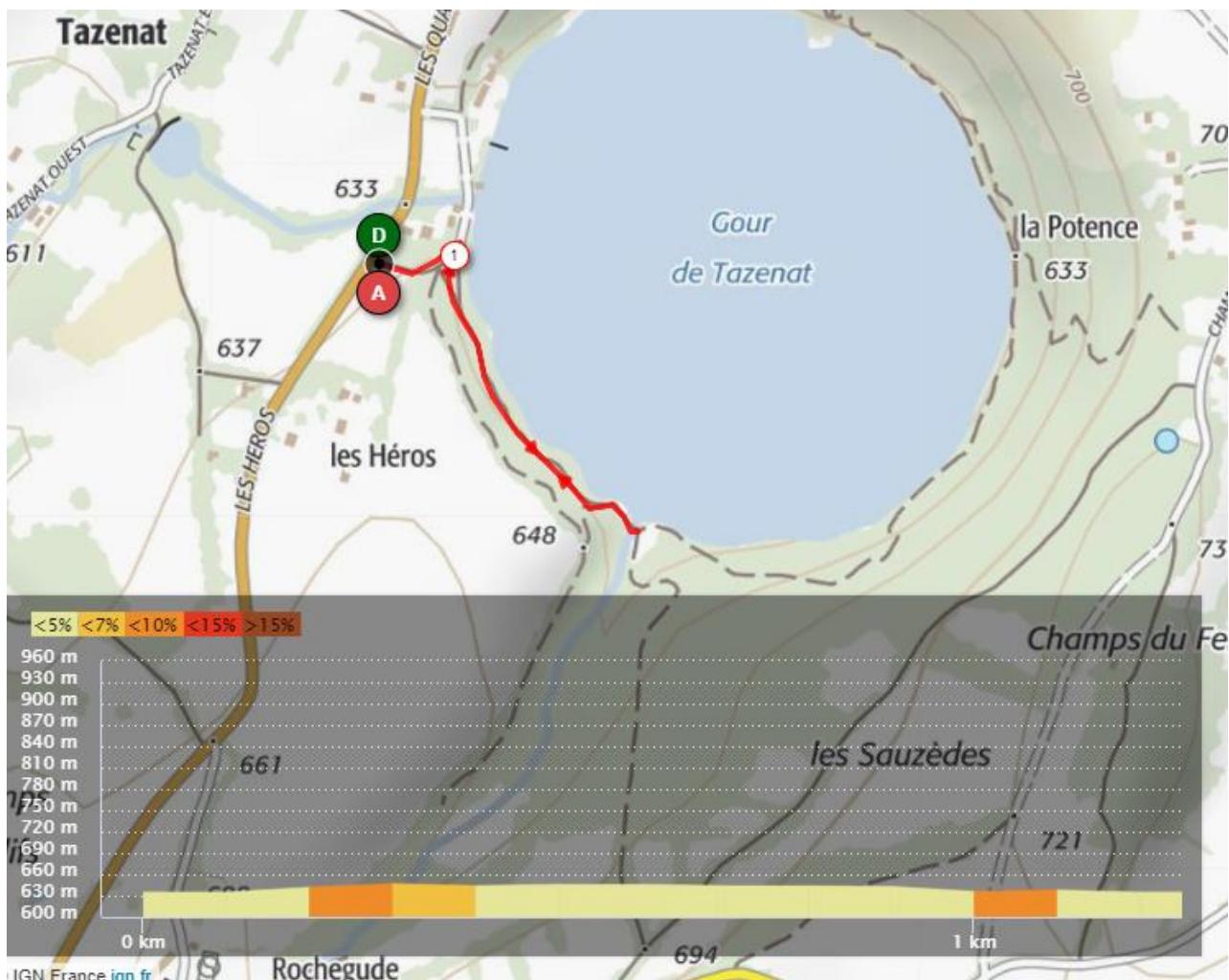
ZONE CHAINE DES PUYS NORD



Gour de Tazenat

Plage

1.125 km, ↑ 16 m, ↓ 16 m ▲ 636 m ▲ 648 m



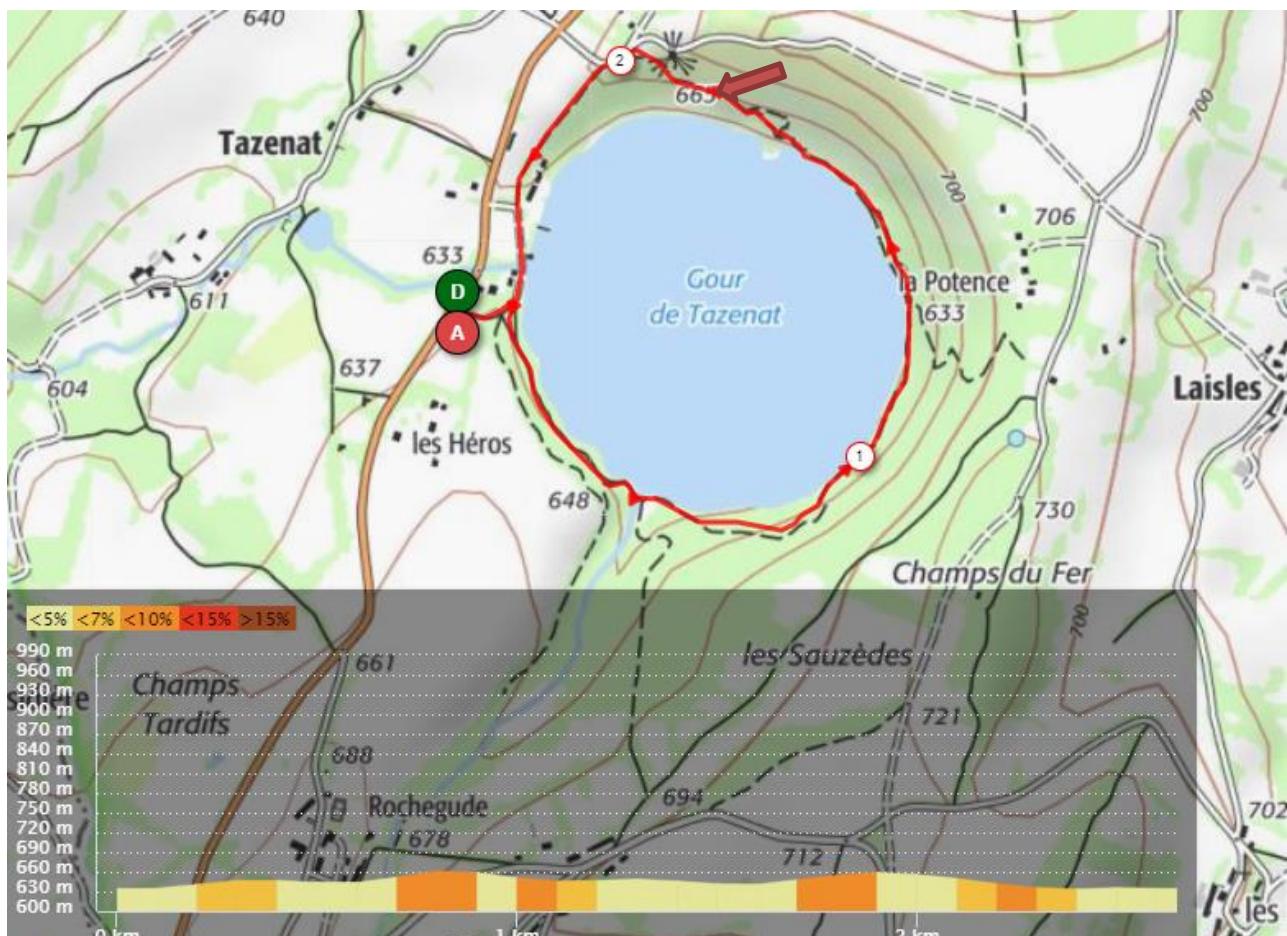
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Gour de Tazenat

Tour du lac

— 2.584 km, ↗ 52 m, ↘ 52 m ↗ 635 m ↘ 662 m



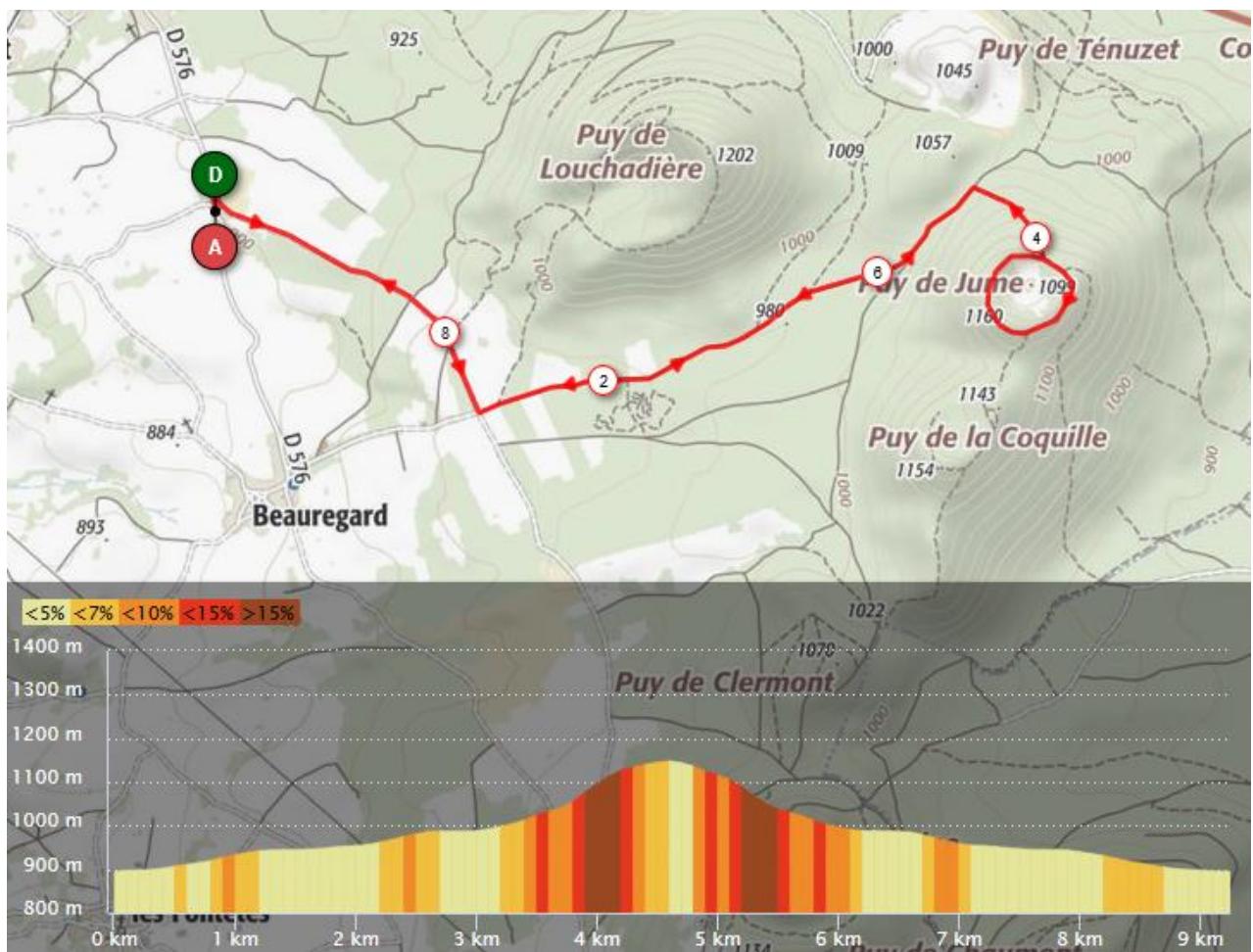
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Passage délicat sur rochers au point 665

Puy de Jume aller / retour

9.165 km, ↑ 253 m, ↓ 253 m ▲ 897 m ▼ 1150 m



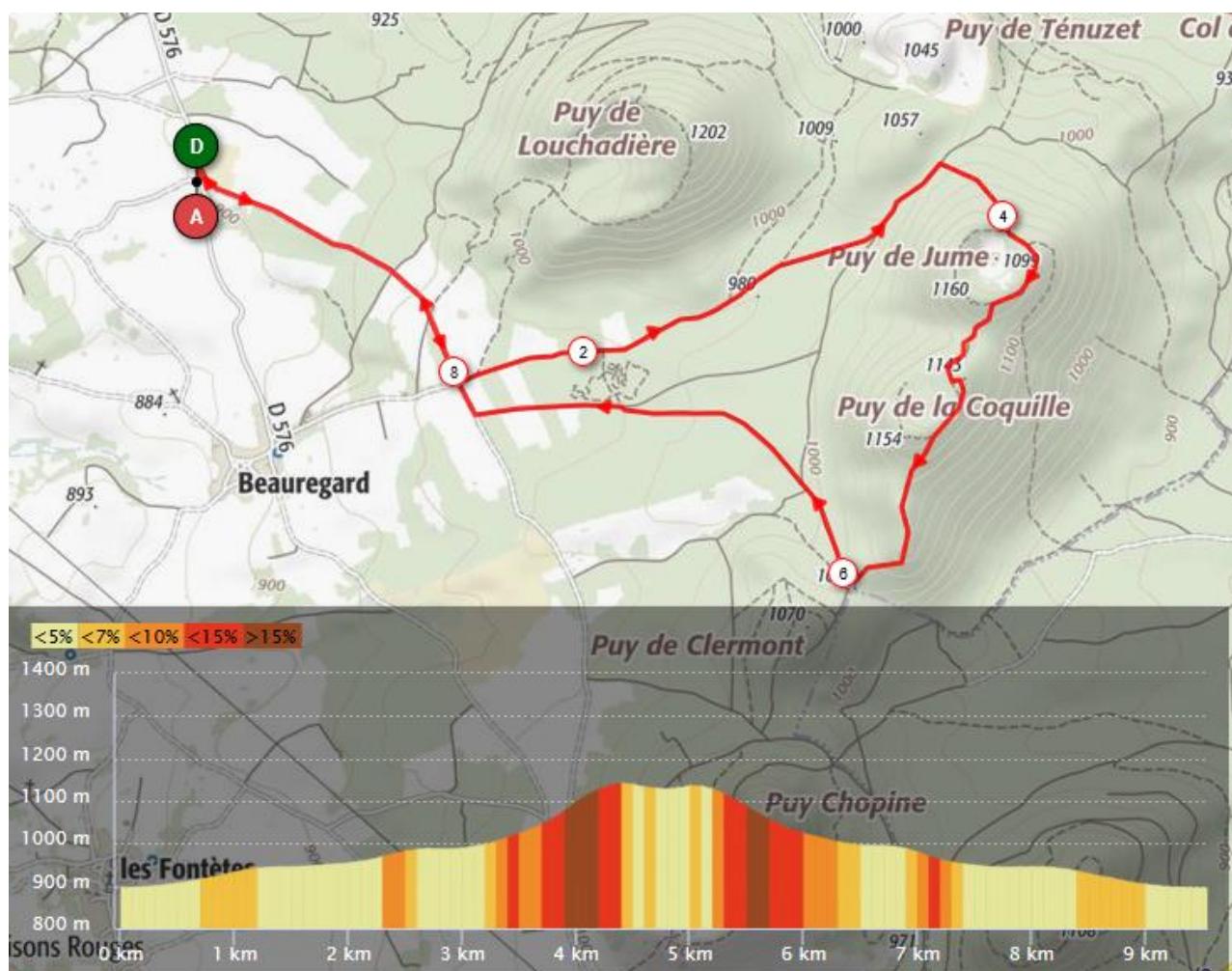
Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
		1 agréé pour 15	1 agréé pour 15

Observations :

- Montée sur le puy de Jume délicate car sentier étroit et raviné

Puy de Jume et Coquille

8.109 km, ▲ 253 m, ▲ 253 m ▲ 896 m ▲ 1142 m



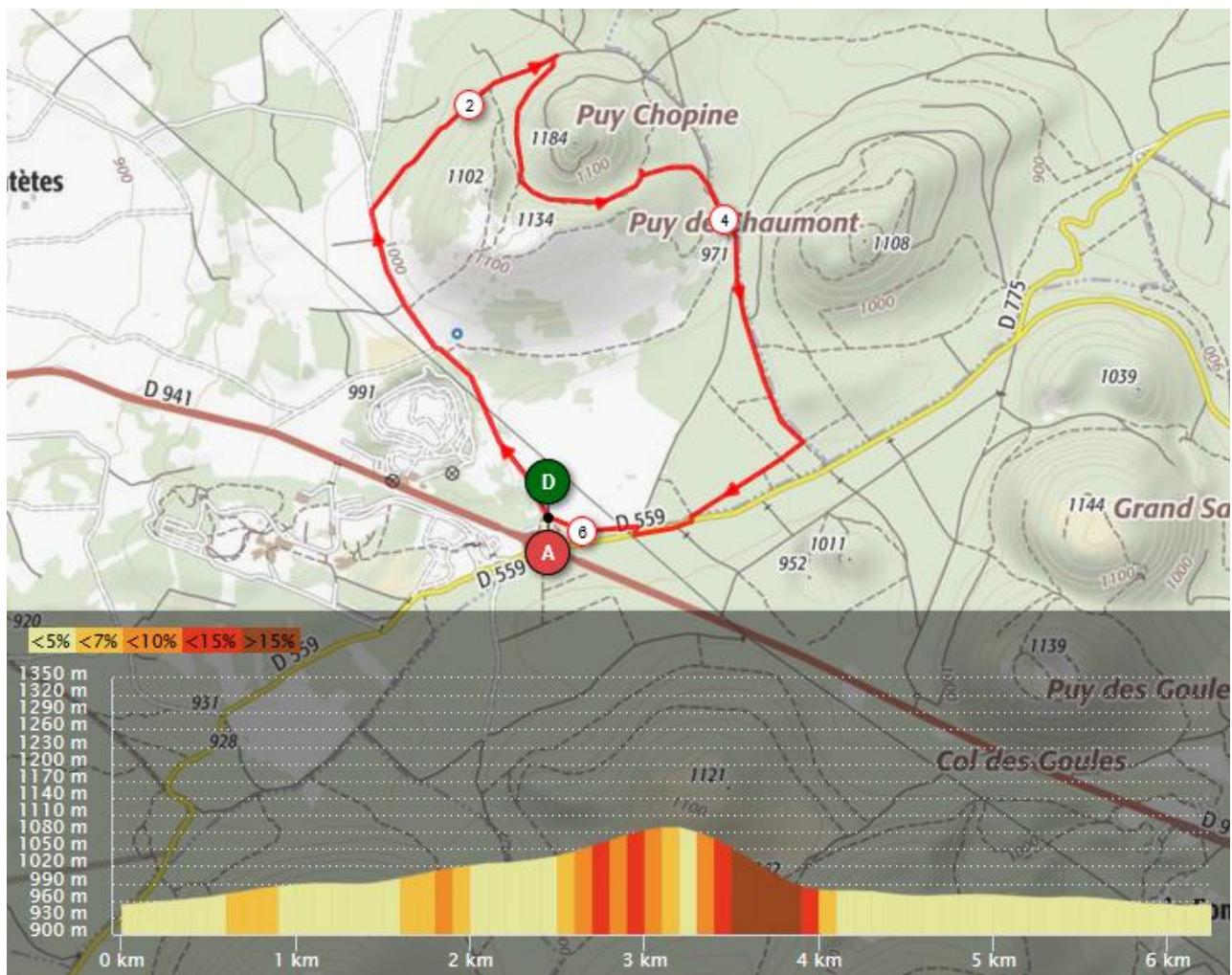
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée en zone montagne	Randonnée en zone montagne
		1 agréé pour 12	

Observations :

- Montée sur le puy de Jume délicate car sentier étroit et raviné

Puy des Gouttes

— 6.155 km, ↑ 142 m, ↓ 142 m ▲ 952 m ▼ 1089 m

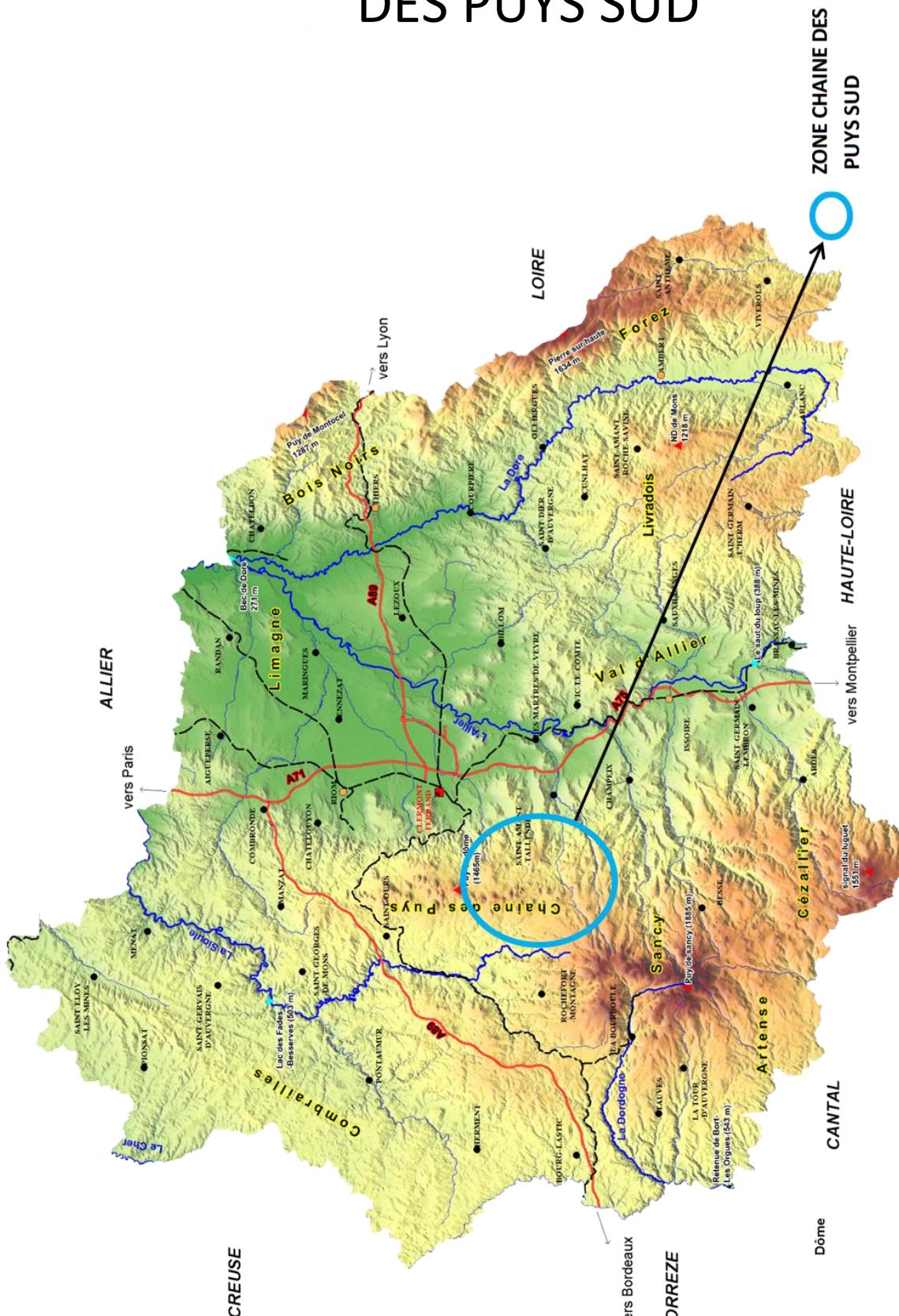


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée en zone montagne	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
	1 agréé pour 6	1 agréé pour 15	1 agréé pour 15

Observations :

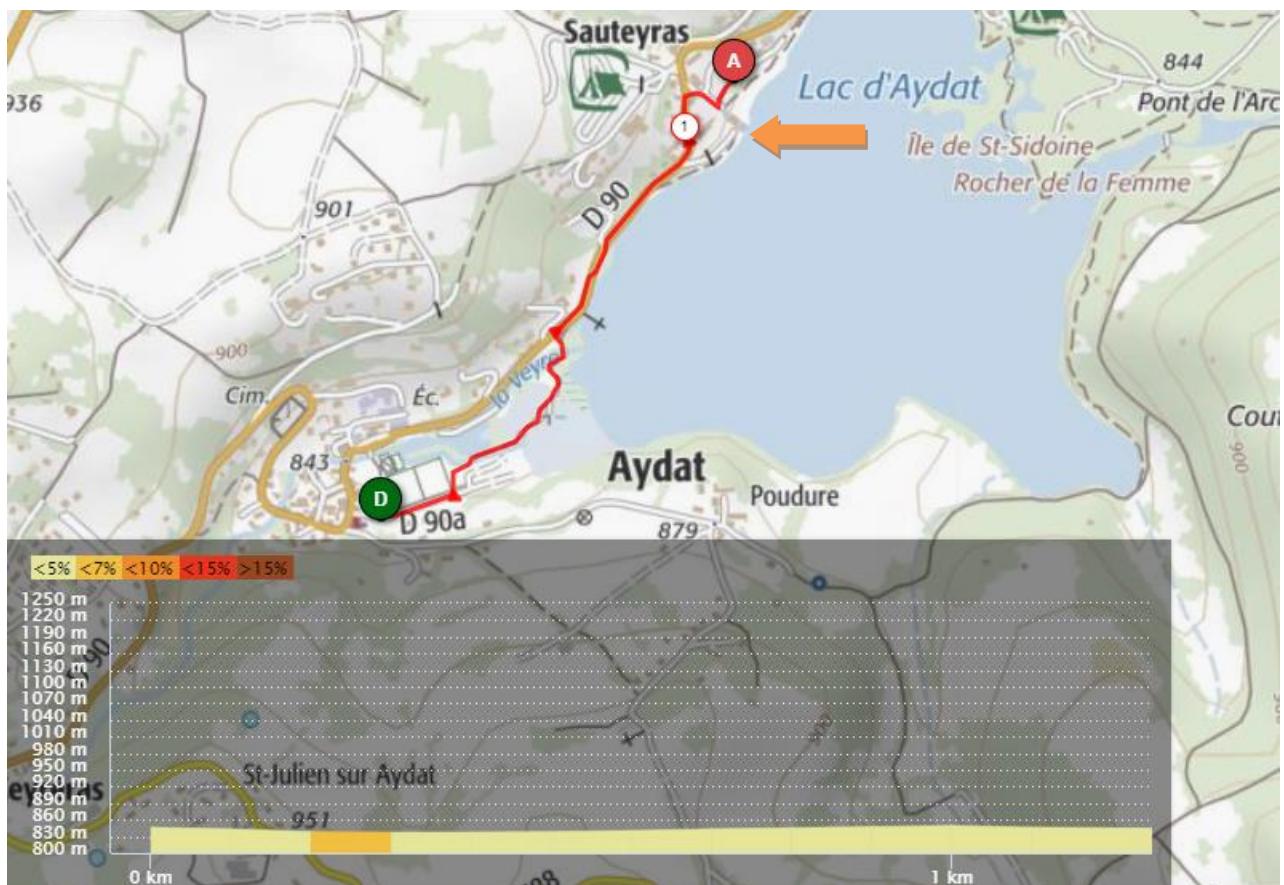
- Zone d'estive dans le cratère

ZONE CHAINE DES PUYS SUD



Aydat Plage

1.182 km, 12 m, 13 m 839 m 851 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

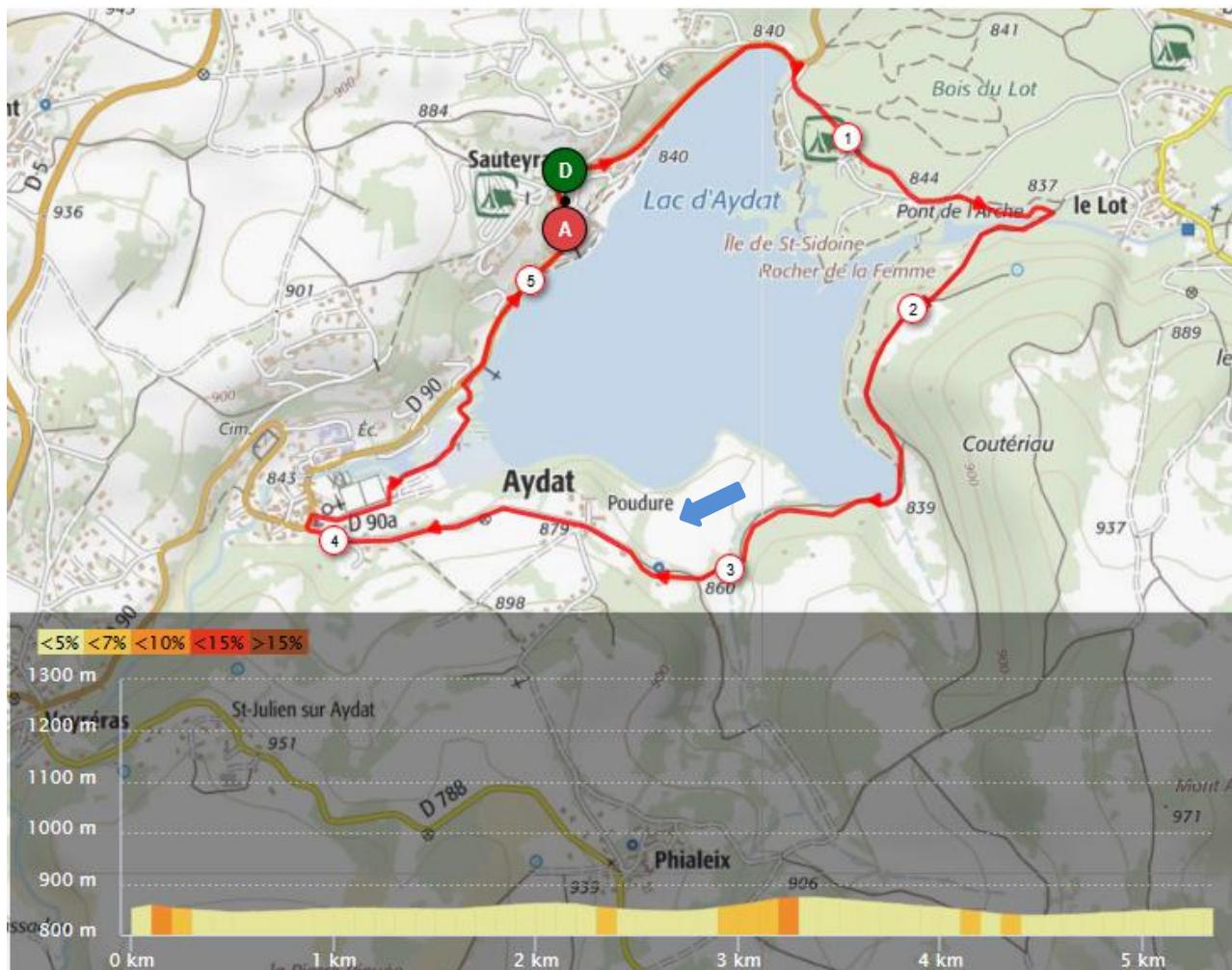
Observations :

- Traversée d'une zone humide aménagée (ponton, observatoire faune)
- Toilettes disponibles à la base nautique

Aydat

Tour du lac

5.454 km, ↑ 57 m, ↓ 57 m ▲ 840 m ▲ 875 m



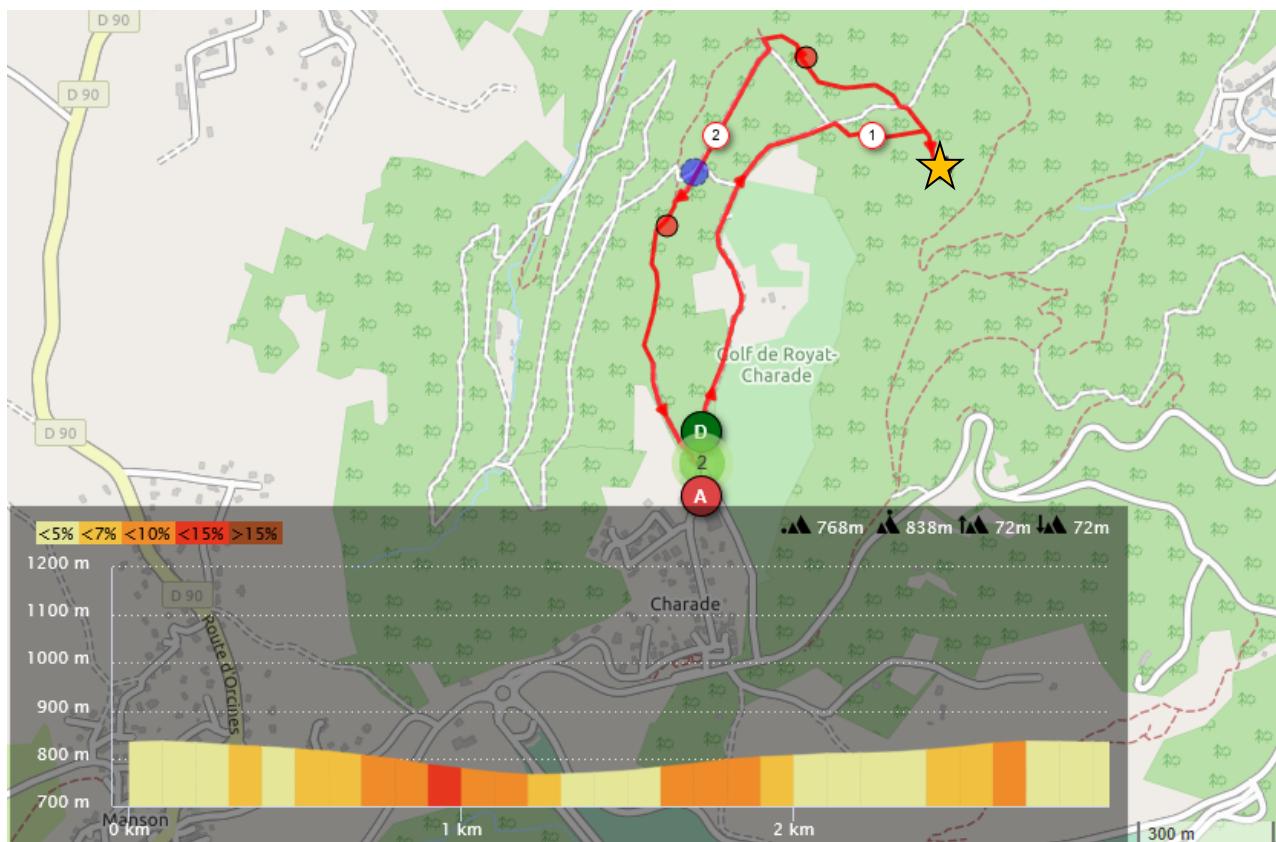
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Promenade
	1 agréé pour 8	1 agréé pour 15	Encadrement vie collective

Observations :

- Traversée d'une zone humide aménagée (ponton, observatoire faune)
- Point de vue secteur Poudure 
- Toilettes disponibles à la base nautique

Charade Rocher du Salut

— 2.809 km, ↑ 72 m, ↓ 72 m ▲ 768 m ▼ 838 m



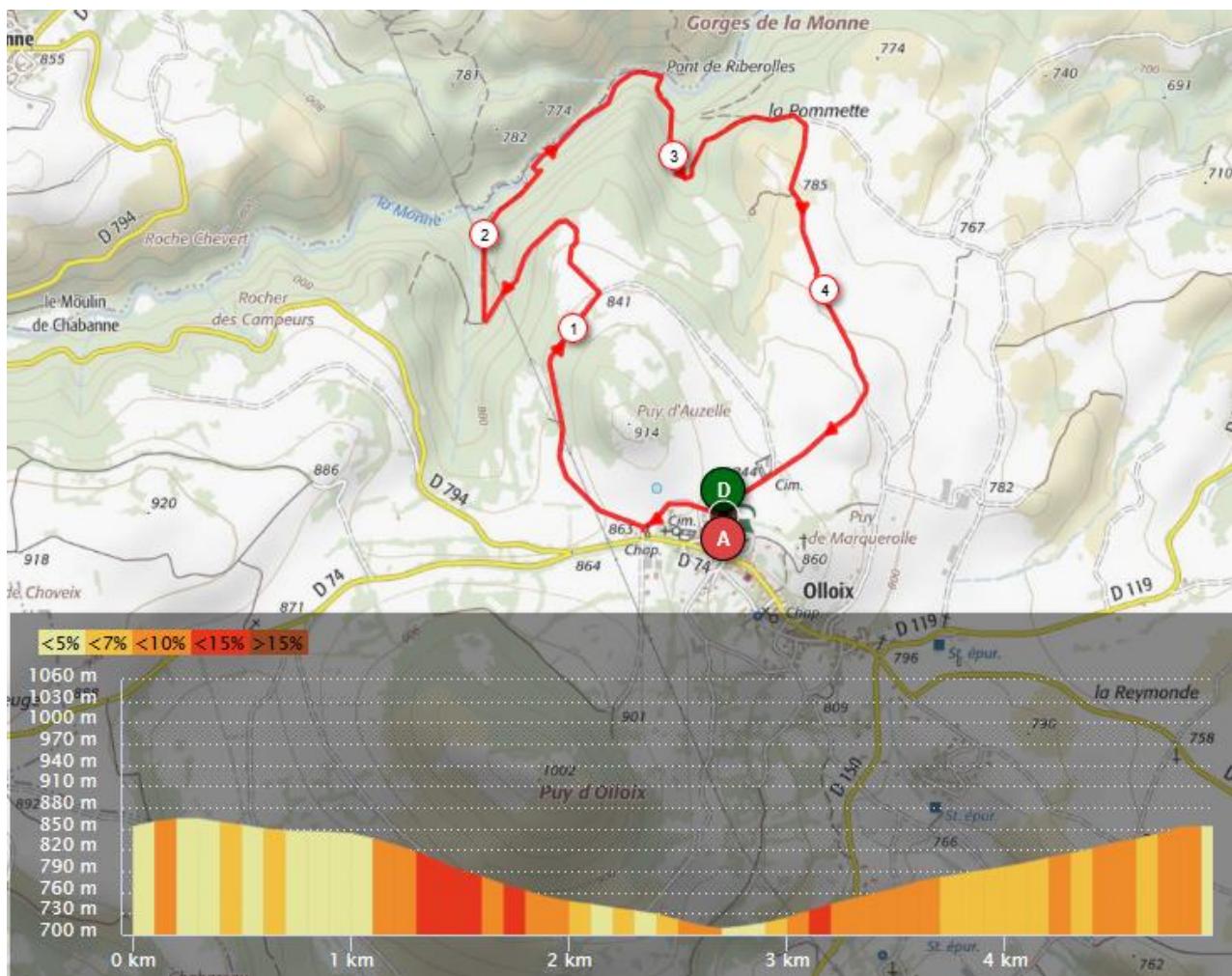
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Suivre le balisage PR
- Départ et arrivée sur parking « Charade Aventure ». Accès possible aux bus.
- Rocher du salut -  : Vue sur le Puy de Gravenoire, l'agglomération clermontoise, la Limagne et le Livradois Forez

Gorges de la Monne

4.895 km, +155 m, -155 m ▲710 m ▲865 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
		1 agréé pour 15	

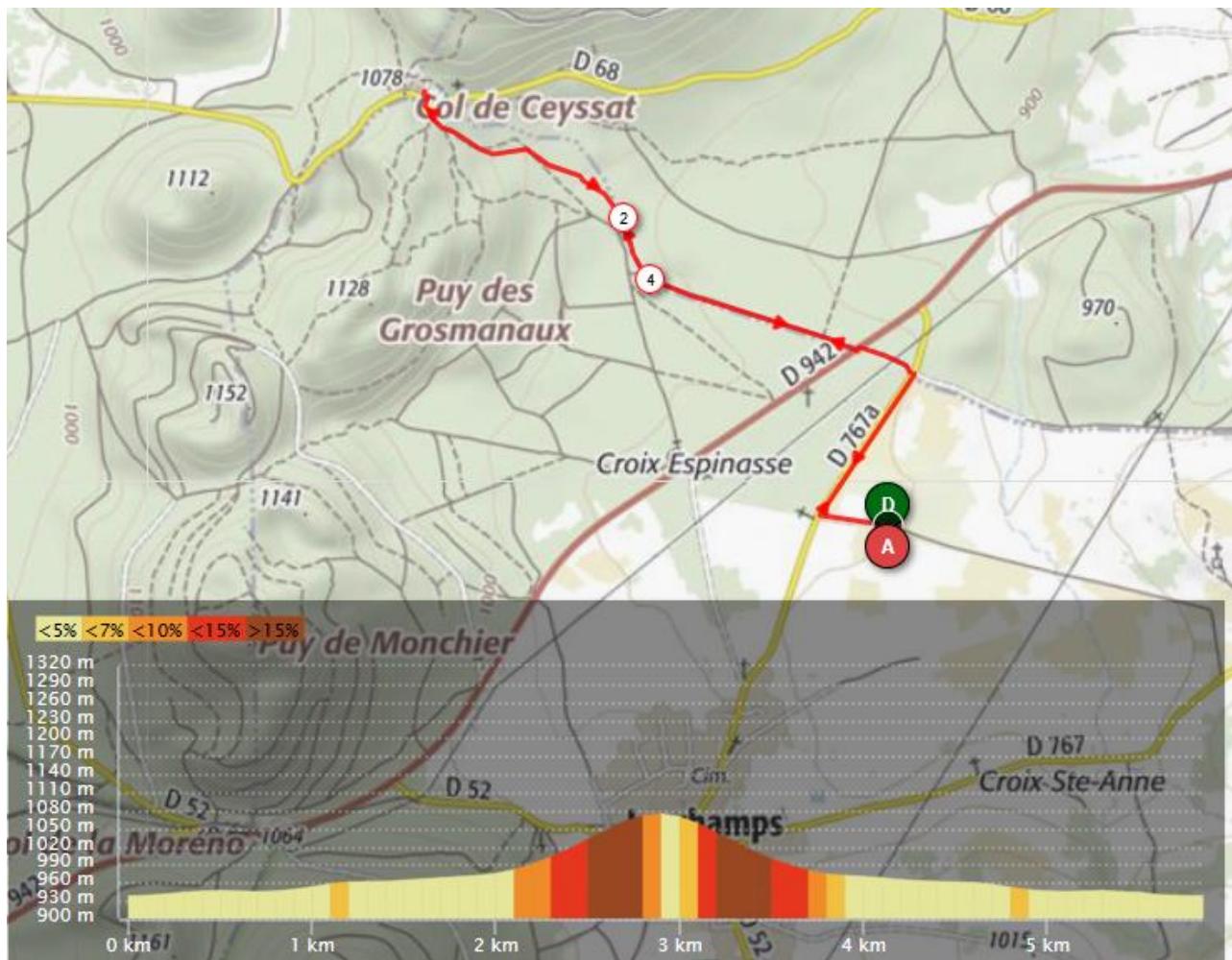
Observations :

- Sentier inondable sur un passage
- Vigilance accrue le long de la rivière (passage étroit à flanc de rocher)

Laschamps

Col de Ceyssat

— 5.772 km, ↑▲ 140 m, ↓▲ 140 m ▲▲ 940 m ▲ 1076 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre	Promenade
	1 agréé pour 8	1 agréé pour 15	Encadrement vie collective

Observations :

Plateau de Gergovie

3.729 km, ↑ 53 m, ↓ 53 m ▲ 696 m ▼ 734 m

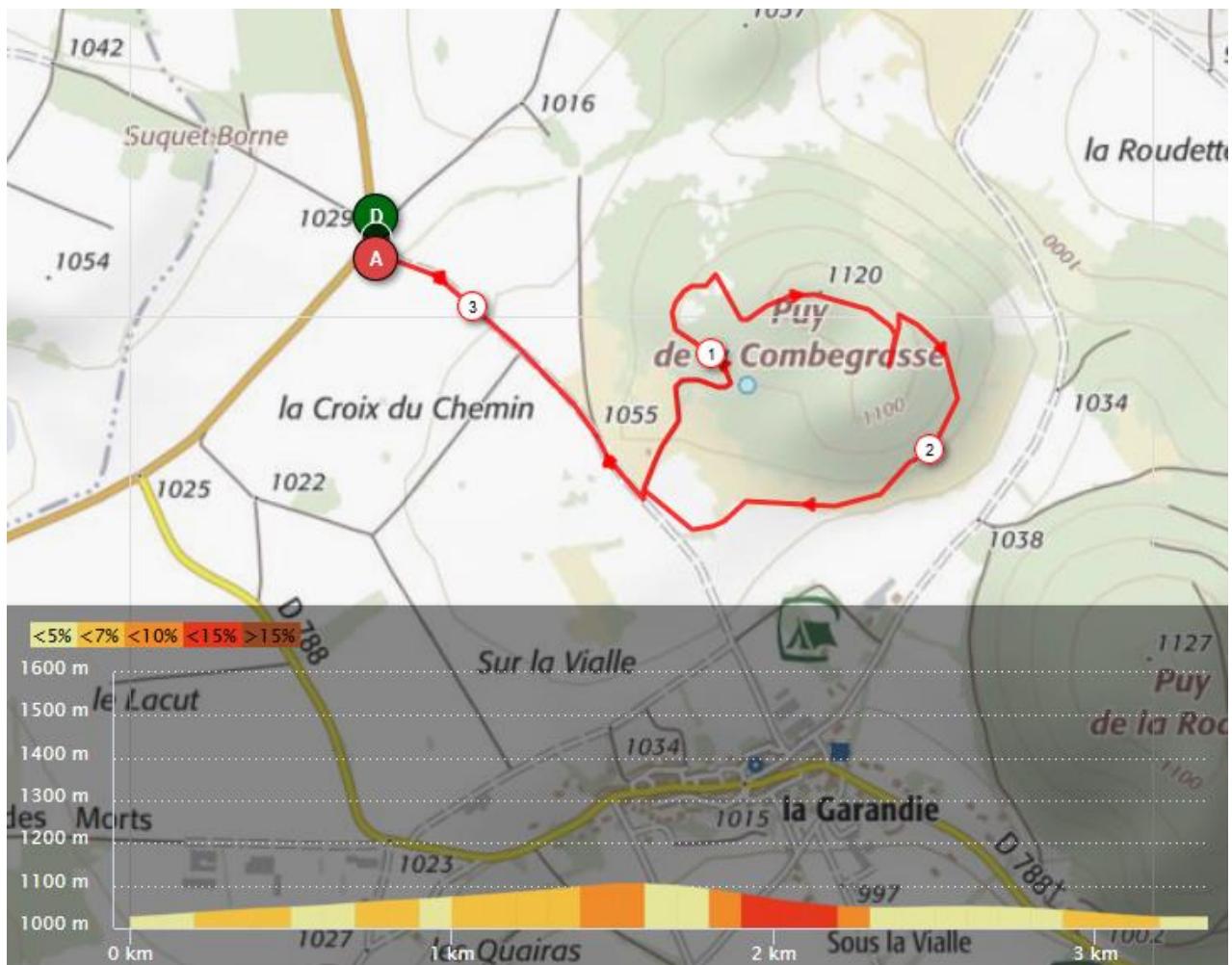


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Promenade	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Puy de Combegrasse 1

— 3.201 km, ↑ 81 m, ↓ 81 m ▲ 1028 m ▼ 1106 m

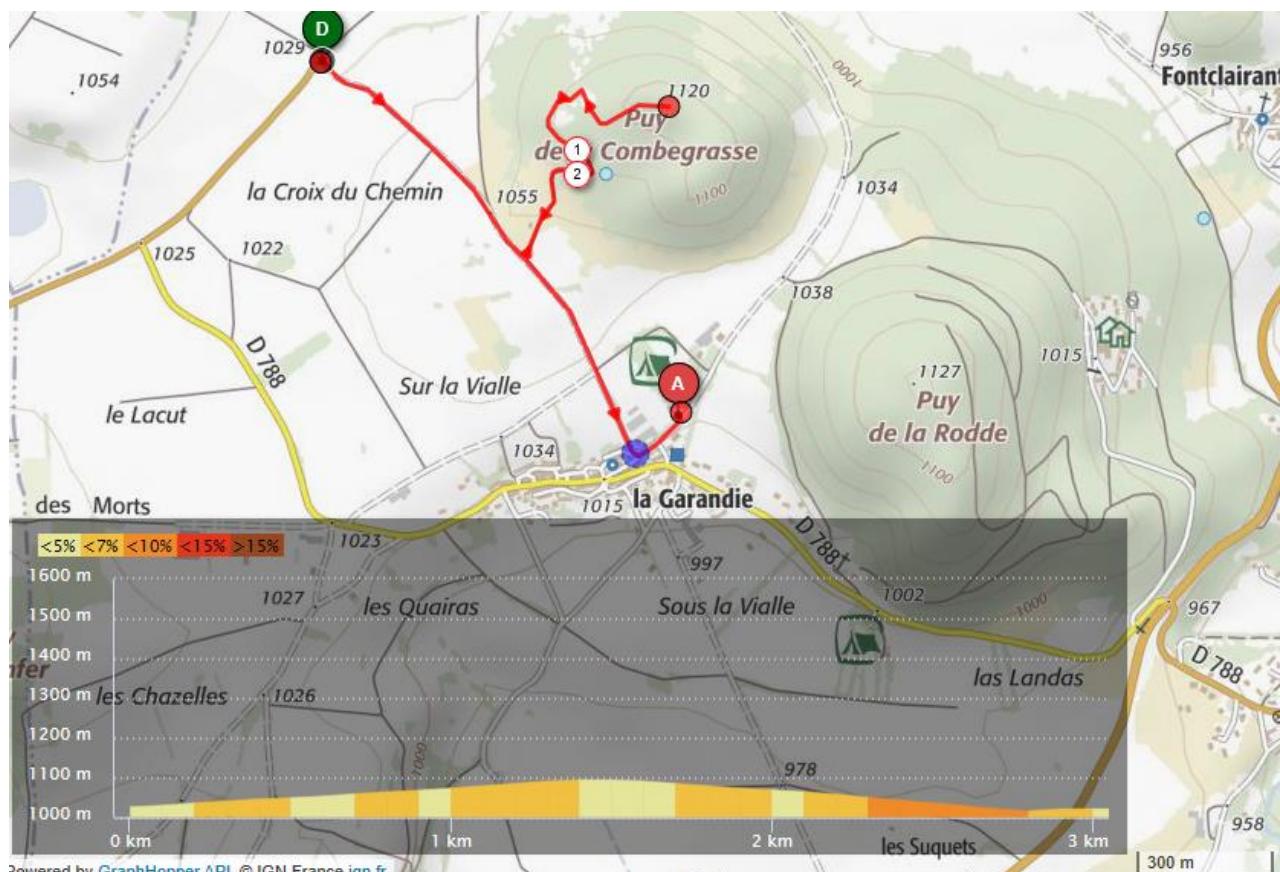


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Puy de Combegrasse 2

 2.903 km, ↑ 73 m, ↓ 78 m, ▲ 1018 m, ▼ 1096 m

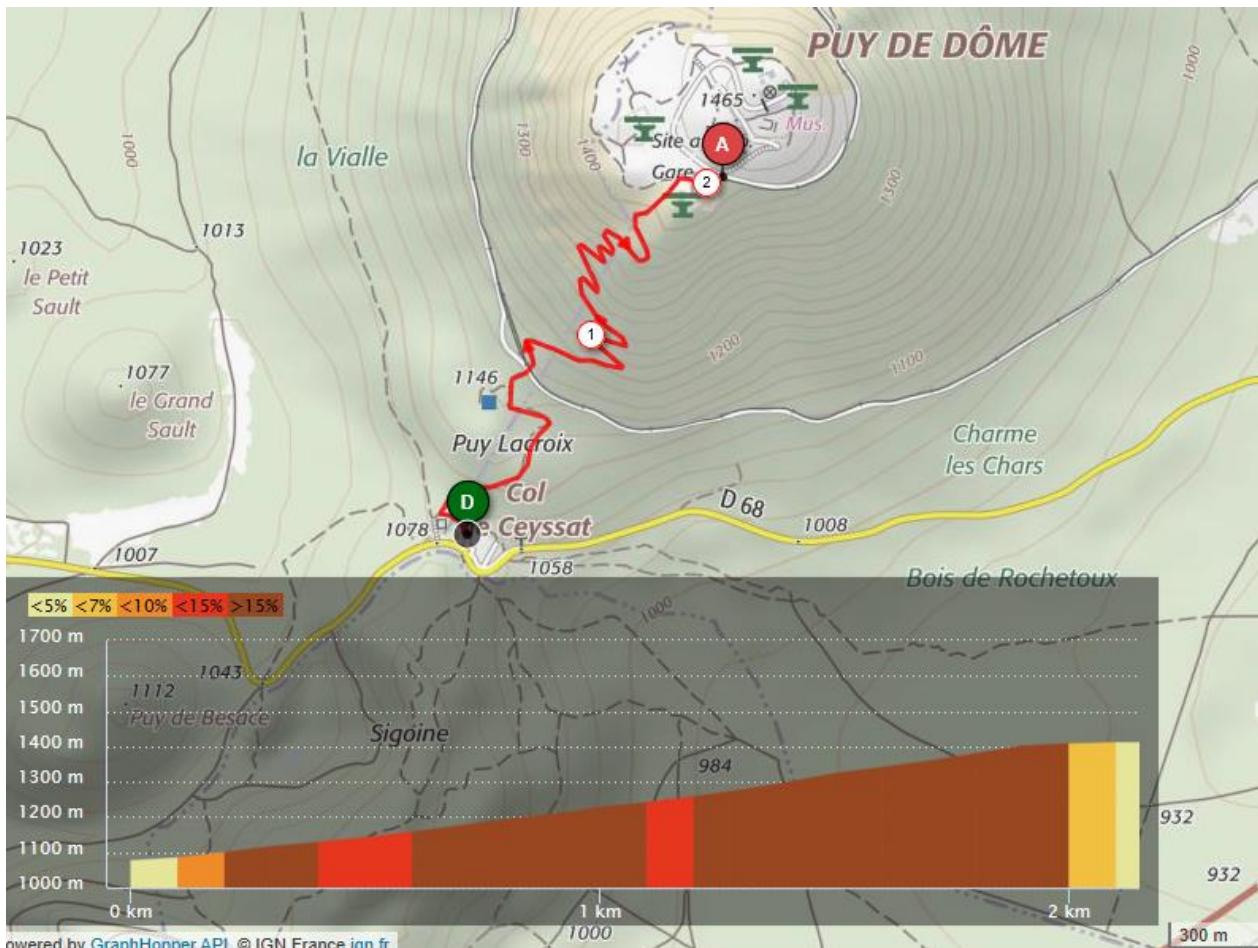


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Puy de Dôme Muletiers

2.035 km, +334 m, -0 m, 1079 m, 1413 m



Powered by GraphHopper API, © IGN France ign.fr

	Maternelle		Élémentaire	
Montée	½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
Descente			1 agréé pour 15	1 agréé pour 15
	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée zone montagne	Randonnée zone montagne
			1 agréé pour 12	1 agréé pour 12

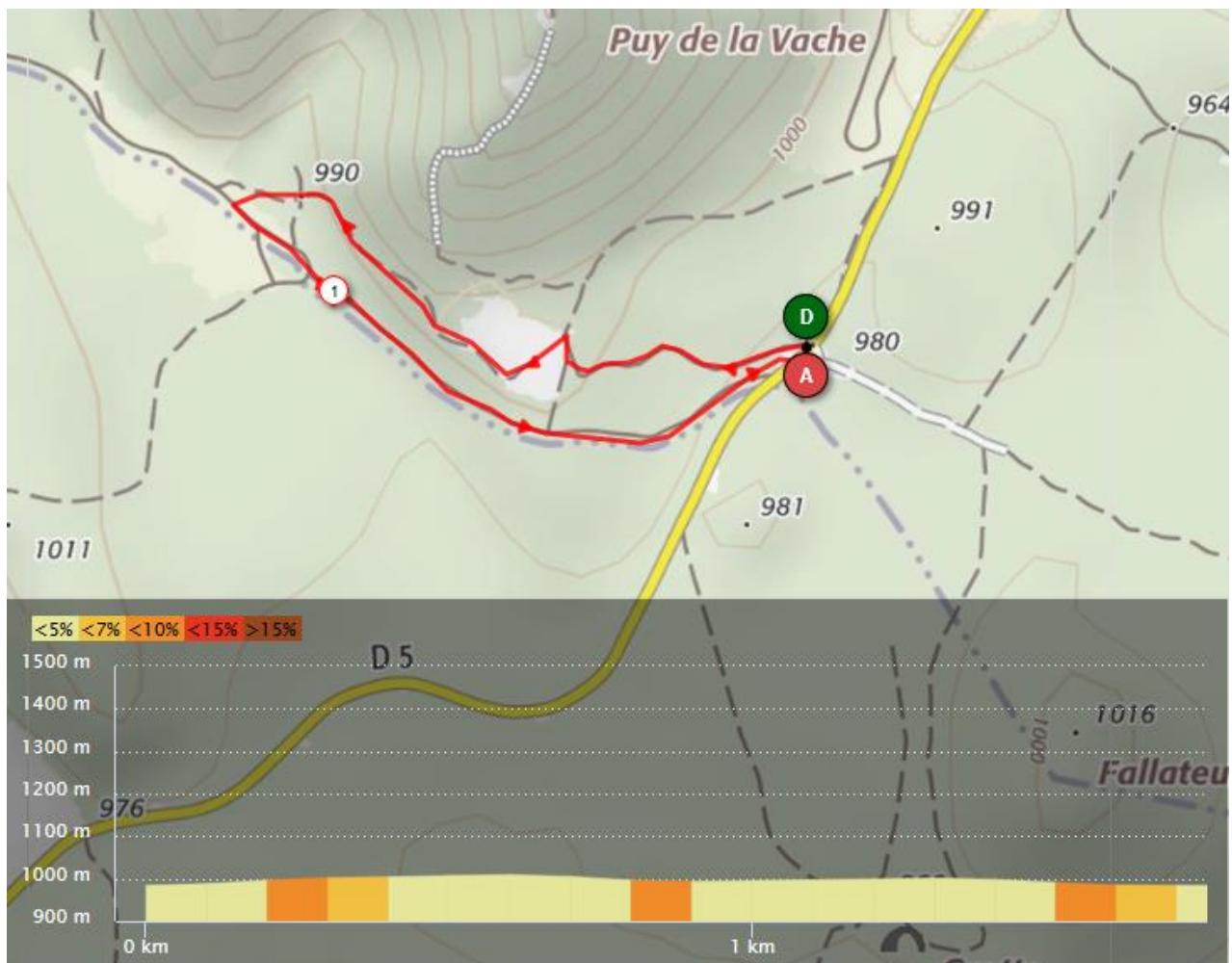
Observations : Important

- La **descente** par le sentier des Muletiers se révèle dangereuse pour les groupes (gravillons au sol).

Puy de la Vache

Carrière


 1.662 km, 33 m, 33 m, 986 m, 1011 m

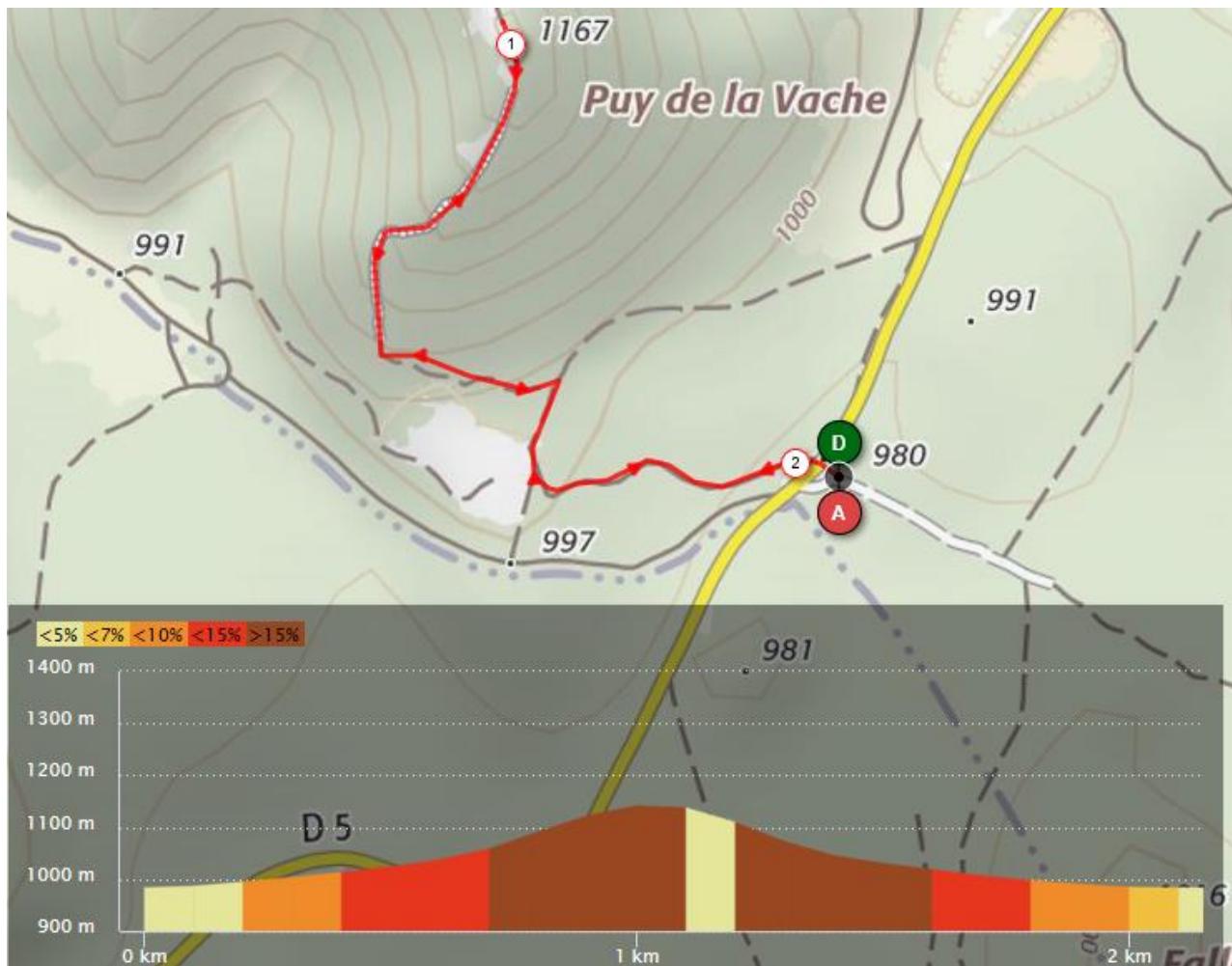


Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Promenade	Promenade	Promenade	Promenade
Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Puy de la Vache (par les escaliers)

— 2.049 km, ↑ 158 m, ↓ 158 m ▲ 985 m ▼ 1143 m



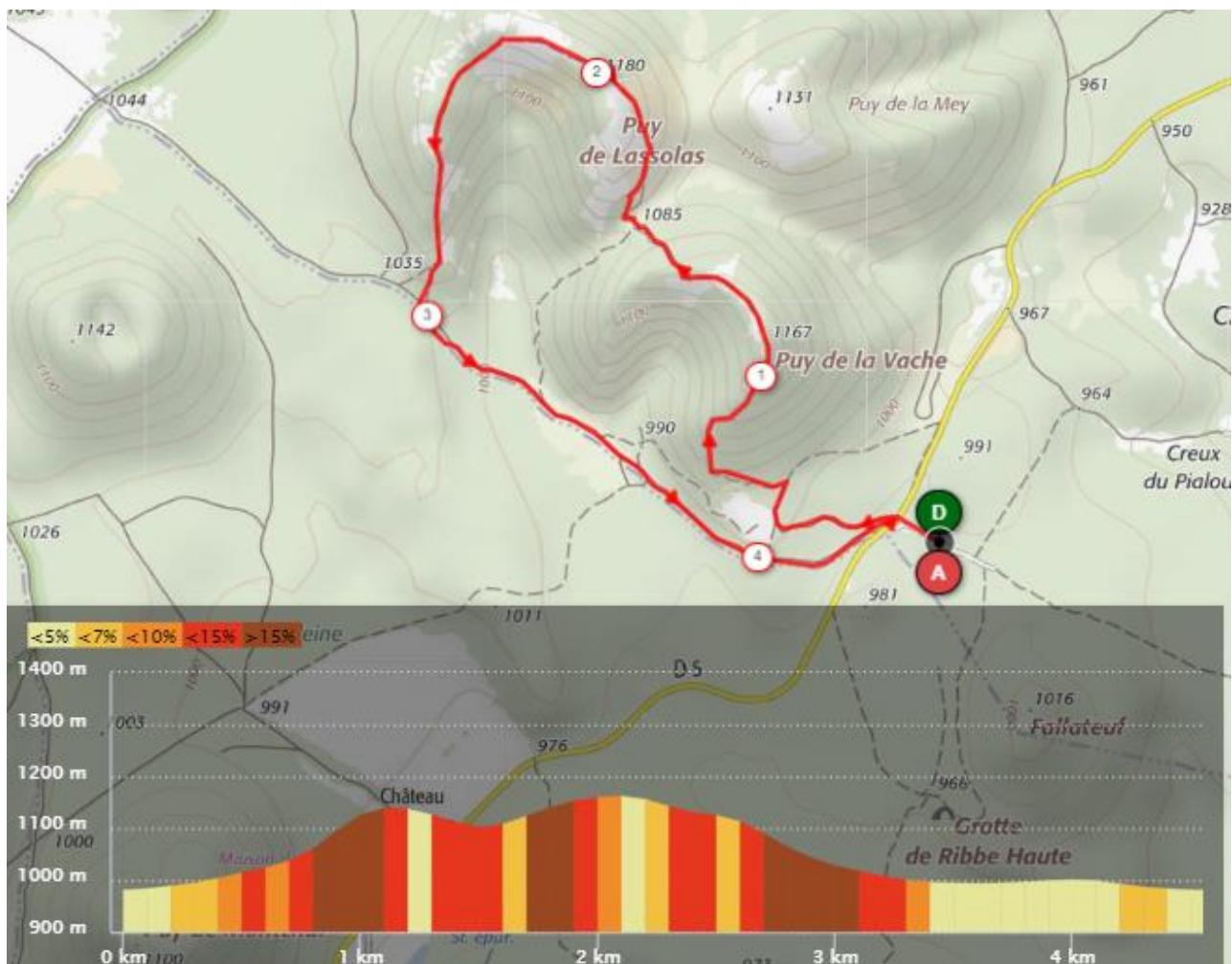
Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée pédestre	Randonnée pédestre
		1 agréé pour 15	

Observations :

- Escaliers en mauvais état, non adaptés aux élèves de cycle 1

Puy de la Vache et de Lassolas

— 4.482 km, ↑ 225 m, ↓ 225 m ▲ 982 m ▼ 1163 m



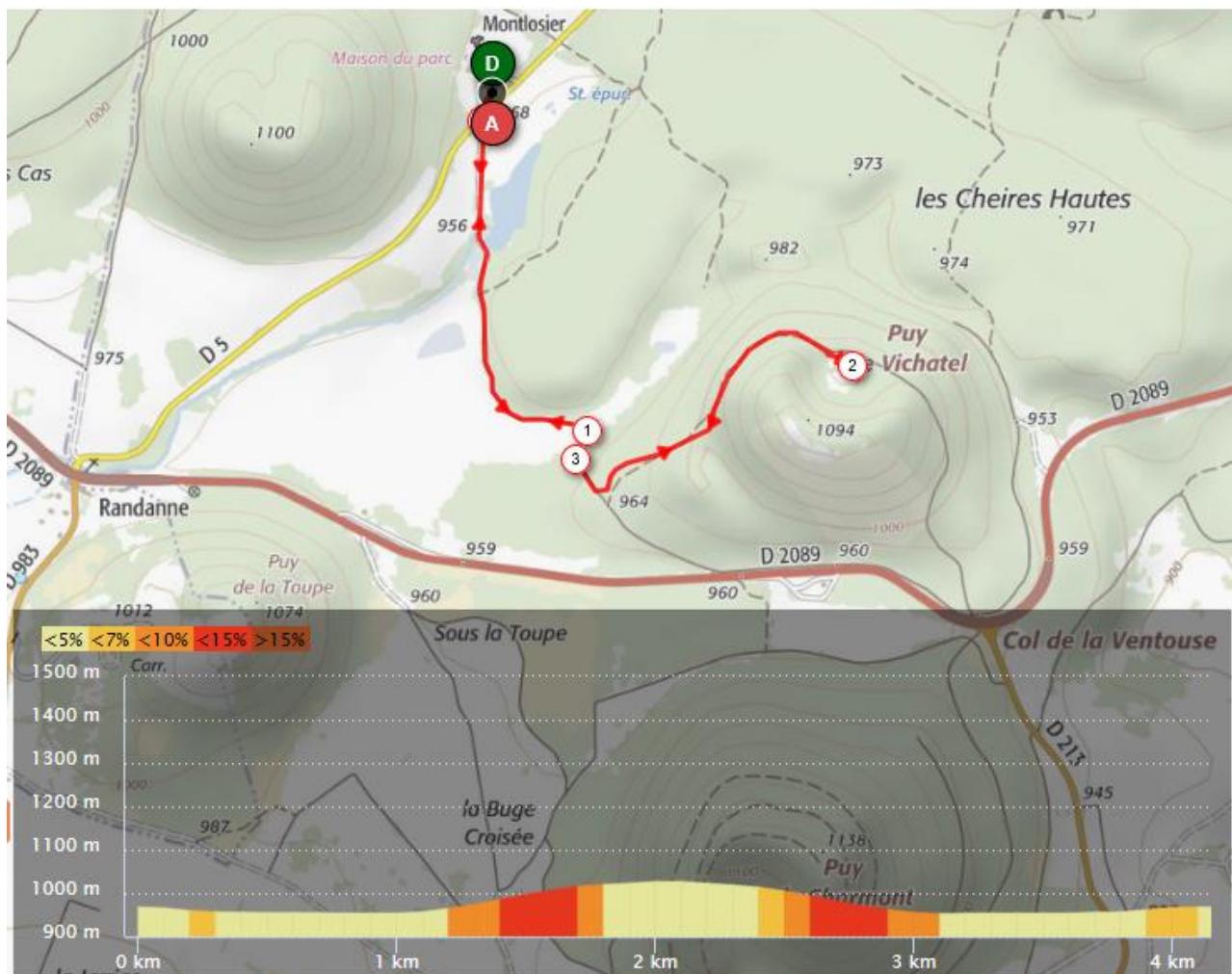
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée en zone montagne	Randonnée en zone montagne
		1 agréé pour 12	

Observations :

- Descente de Lassolas délicate (entre 2 et 3)

Puy de Vichatel Cratère

4.077 km, +88 m, -88 m, 955 m, 1029 m



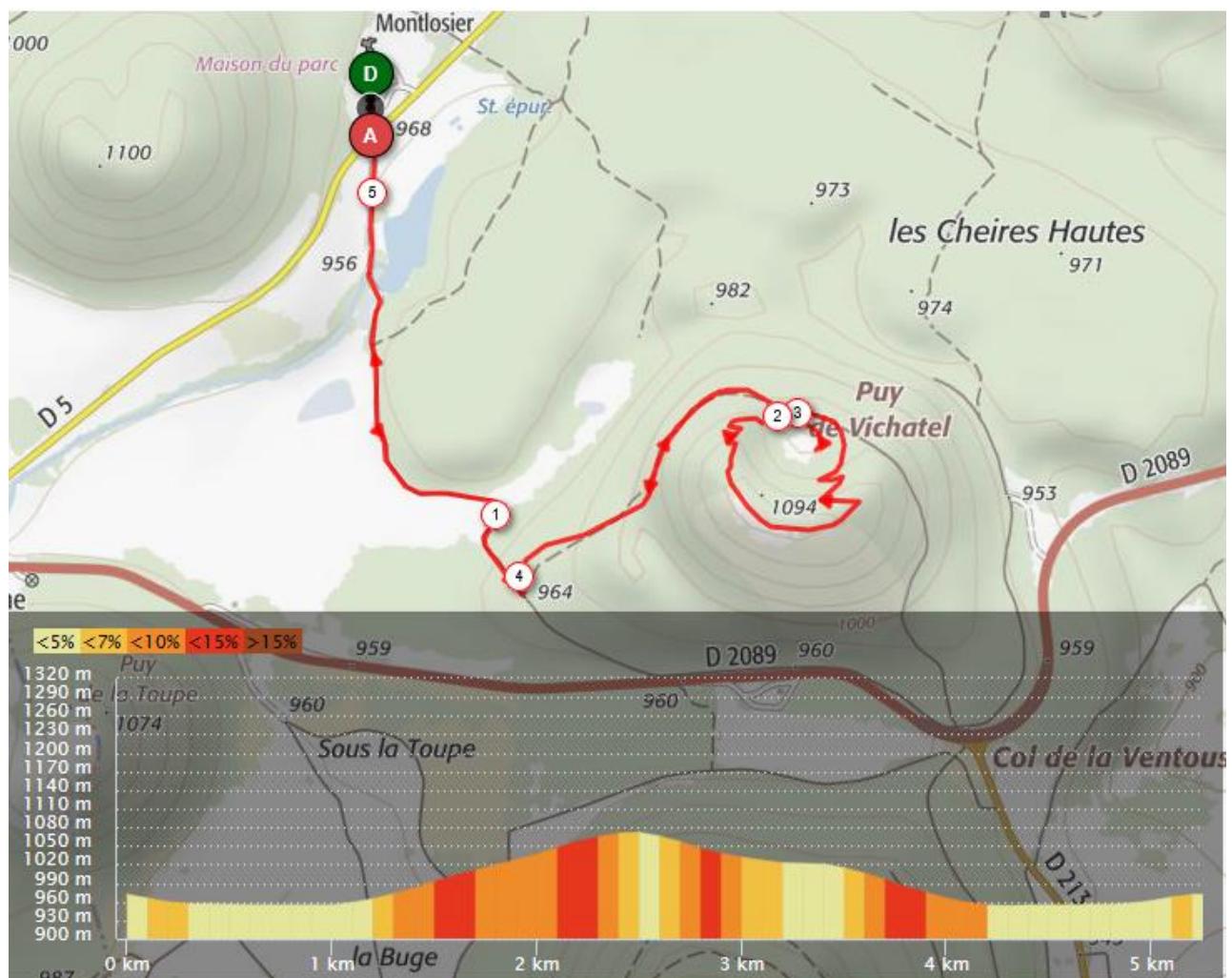
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Promenade	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Salle hors sac (sur réservation à l'accueil de la maison du parc) et toilettes disponibles

Puy de Vichatel Sommet

5.188 km, ↑ 135 m, ↓ 135 m ▲ 955 m ▲ 1073 m



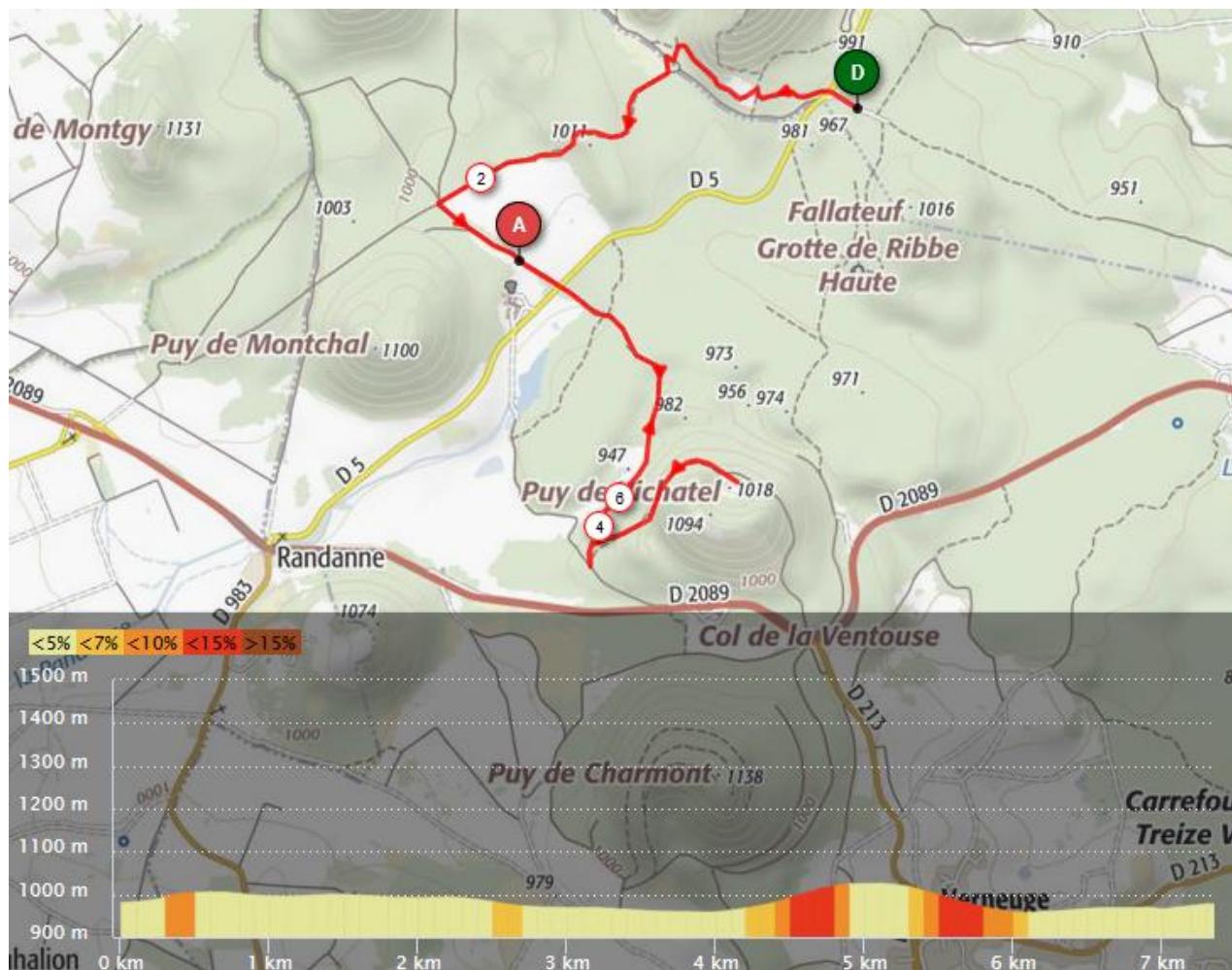
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Randonnée pédestre	Promenade	Promenade
	1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

- Salle hors sac (sur réservation à l'accueil de la maison du parc) et toilettes disponibles

Puy de Vichatel par carrière du Puy de la Vache

7.27 km, +124 m, -126 m, 960 m, 1028 m



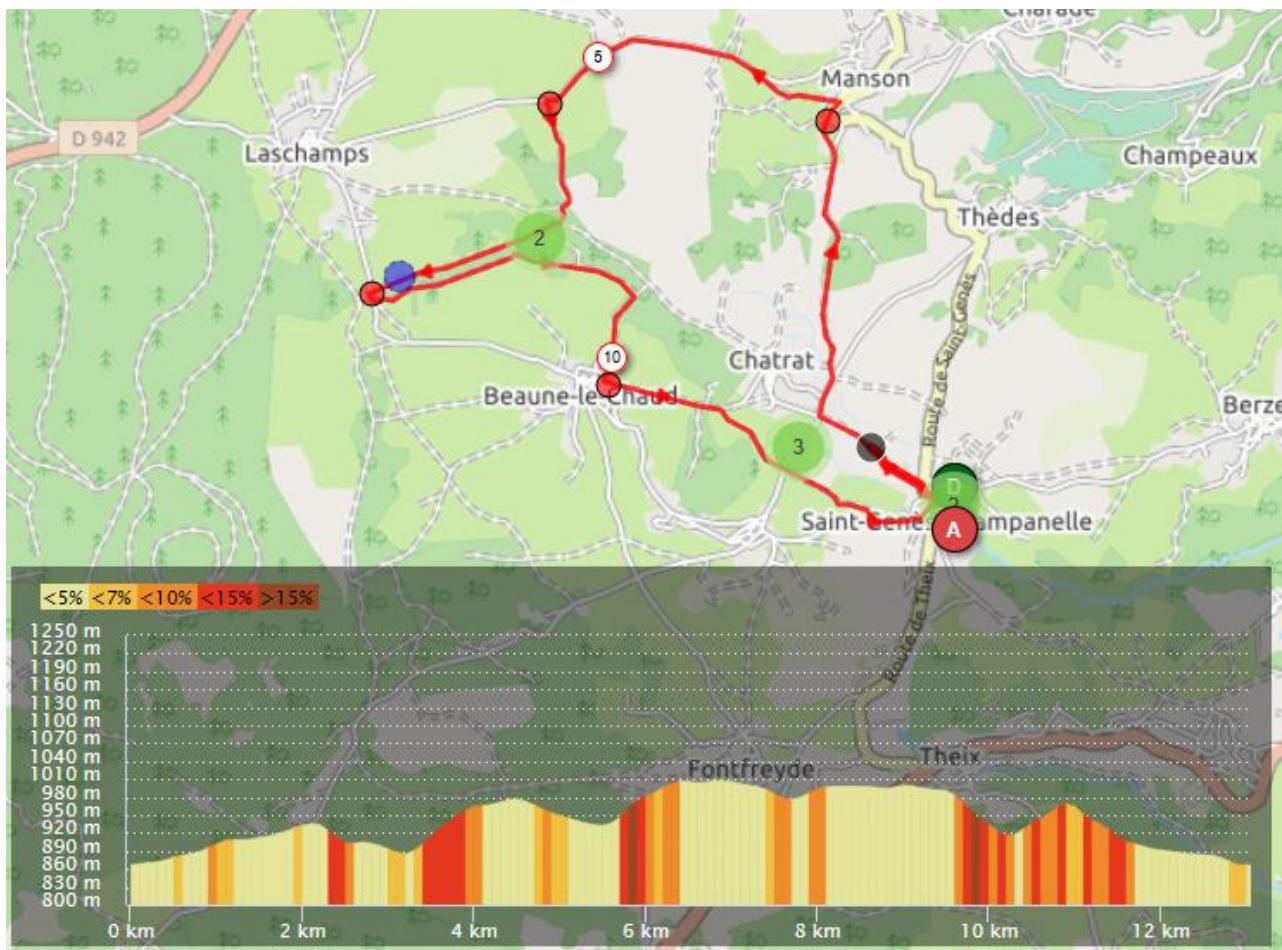
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée zone montagne
			1 agréé pour 12

Observations :

Saint Genès Champanelle

1

12.931 km, ↑ 321 m, ↓ 321 m ▲ 868 m ▼ 1009 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée en zone montagne
			1 adulte agréé pour 12

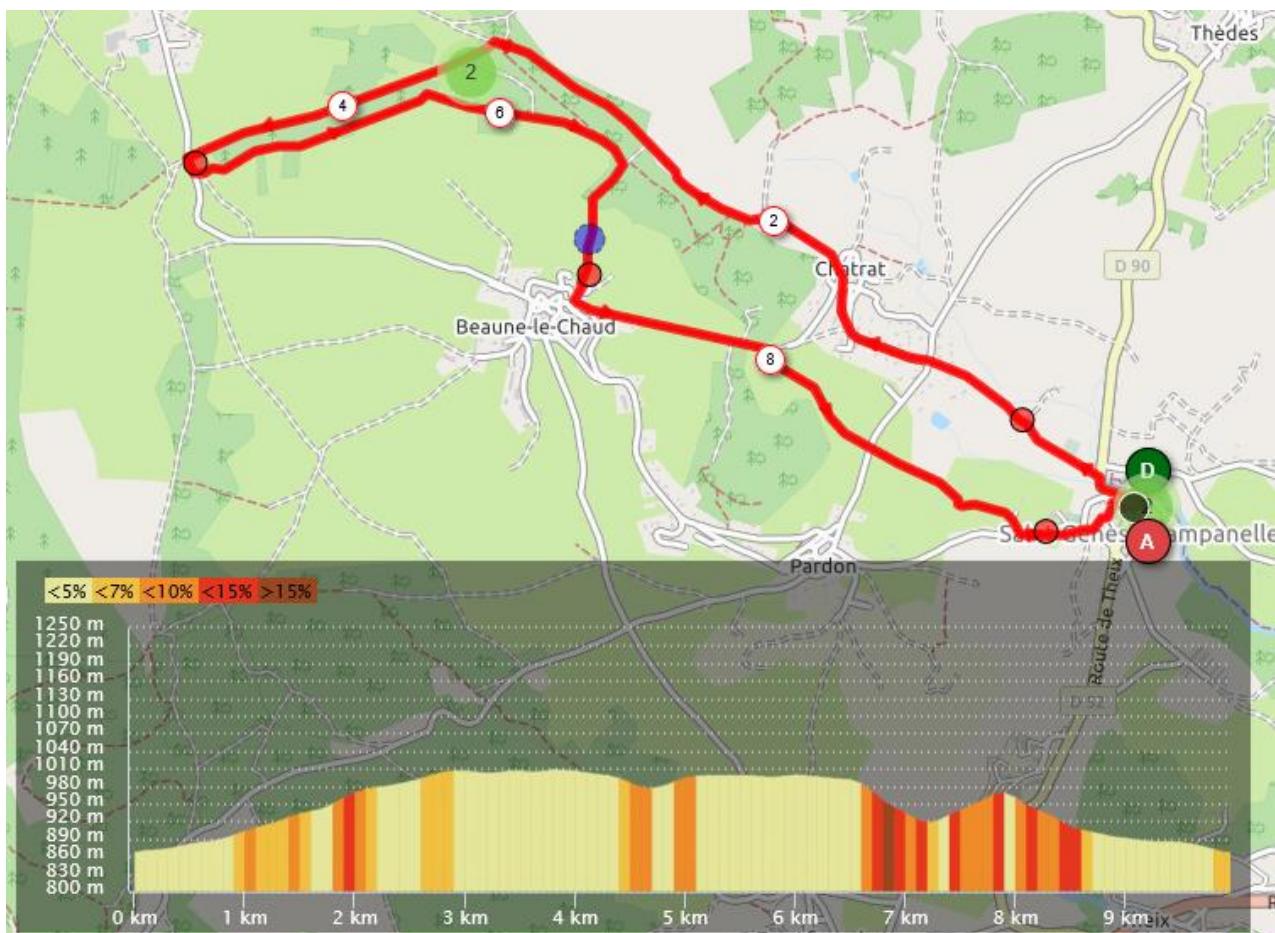
Observations :

- Départ du centre d'accueil « L'Escapade » à Saint Genès Champanelle.
- Salle hors sac et sanitaires à disposition au centre d'accueil

Saint Genès Champanelle

2

— 9.874 km, ↑ 224 m, ↓ 224 m ▲ 868 m ▼ 1009 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée
			1 adulte agréé pour 15

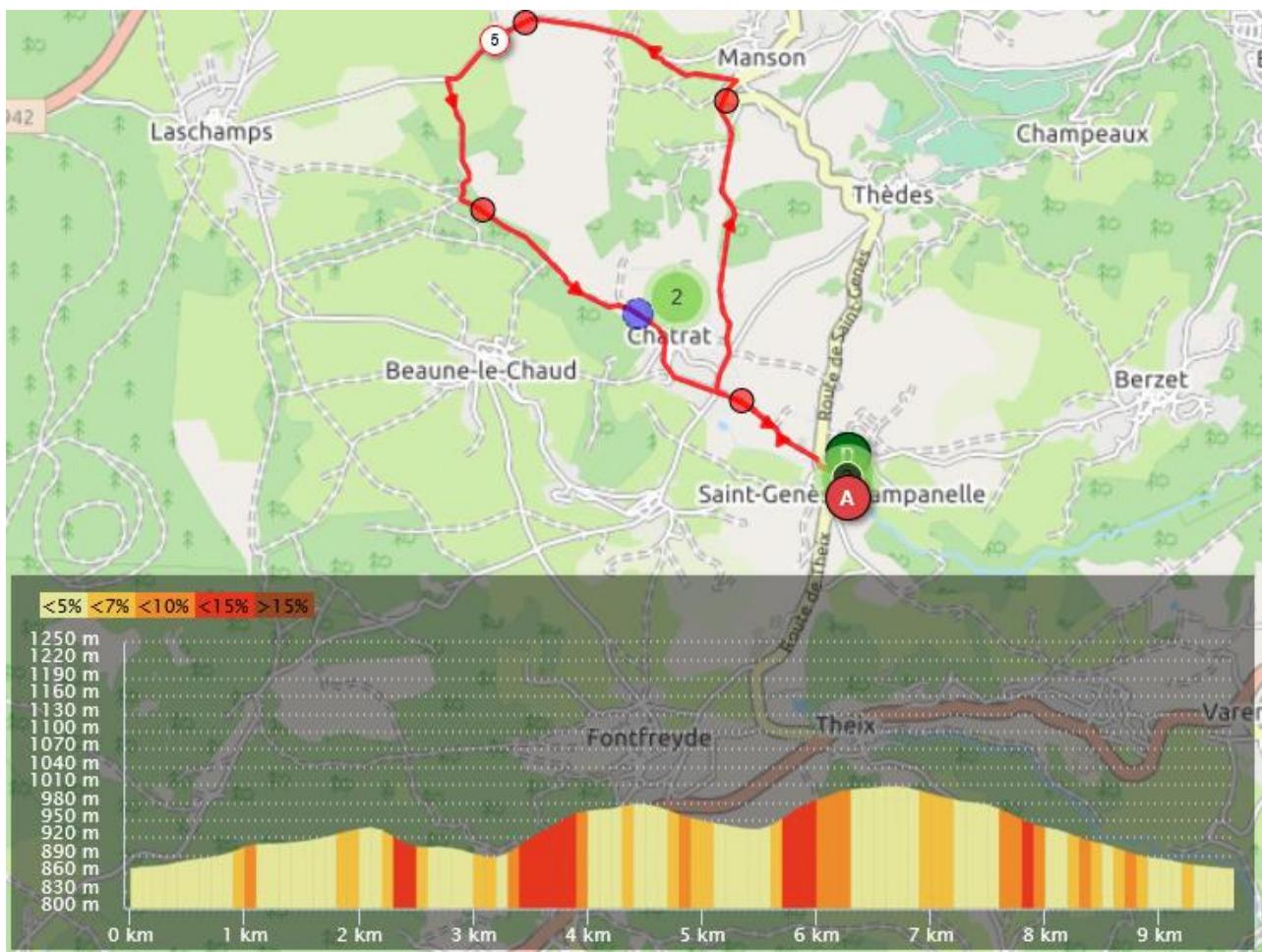
Observations :

- Départ du centre d'accueil « L'Escapade » à Saint Genès Champanelle.
- Salle hors sac et sanitaires à disposition au centre d'accueil

Saint Genès Champanelle

3

— 9.594 km, ↑▲ 233 m, ↓▲ 233 m ▲ 868 m ▲ 1007 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée
			1 adulte agréé pour 15

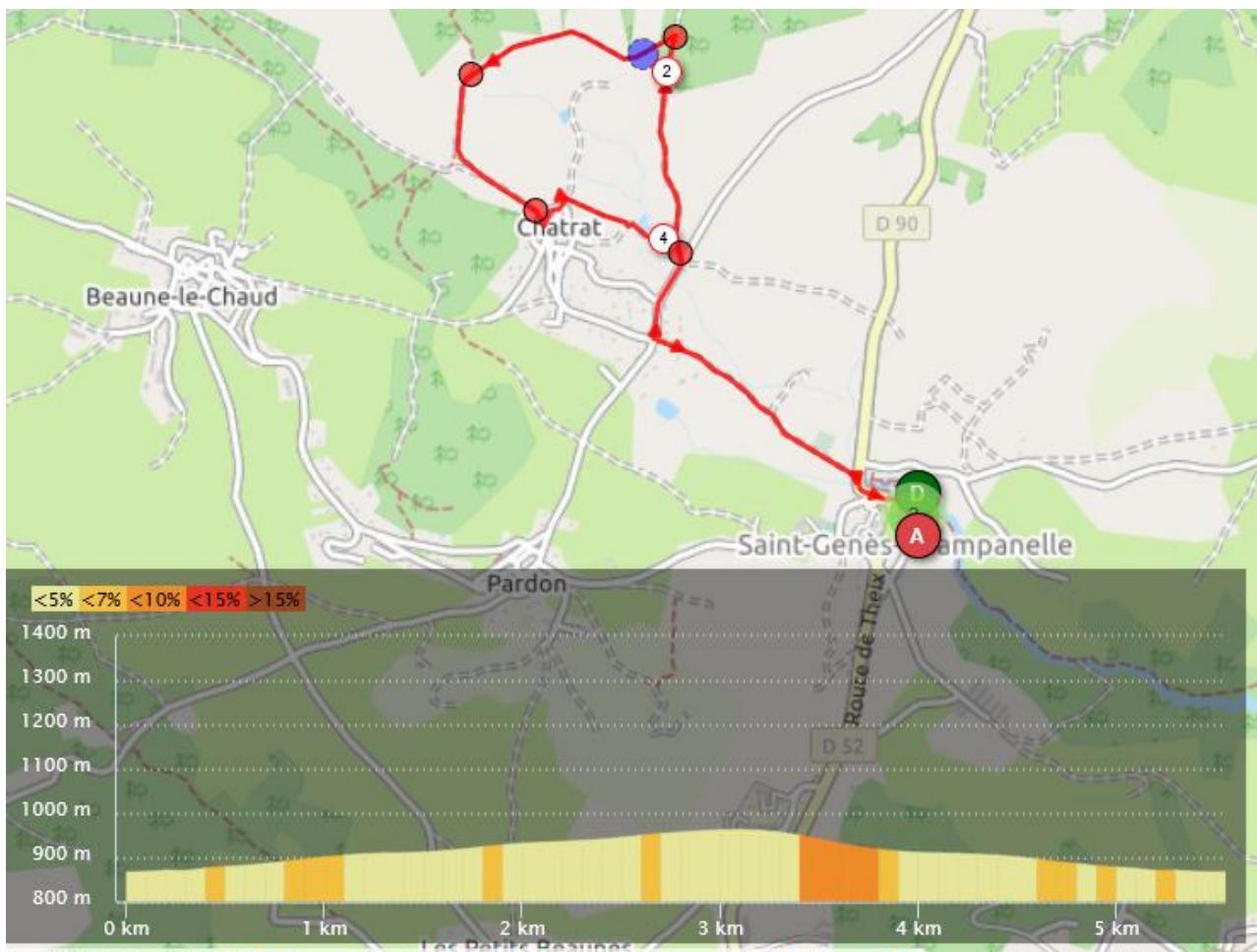
Observations :

- Départ du centre d'accueil « L'Escapade » à Saint Genès Champanelle.
- Salle hors sac et sanitaires à disposition au centre d'accueil

Saint Genès Champanelle

4

— 5.485 km, ↑ 98 m, ↓ 98 m .▲ 869 m ▲ 965 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée	Randonnée	Randonnée	Promenade
1 adulte agréé pour 8 élèves	1 adulte agréé pour 8 élèves	1 adulte agréé pour 15 élèves	Encadrement vie collective

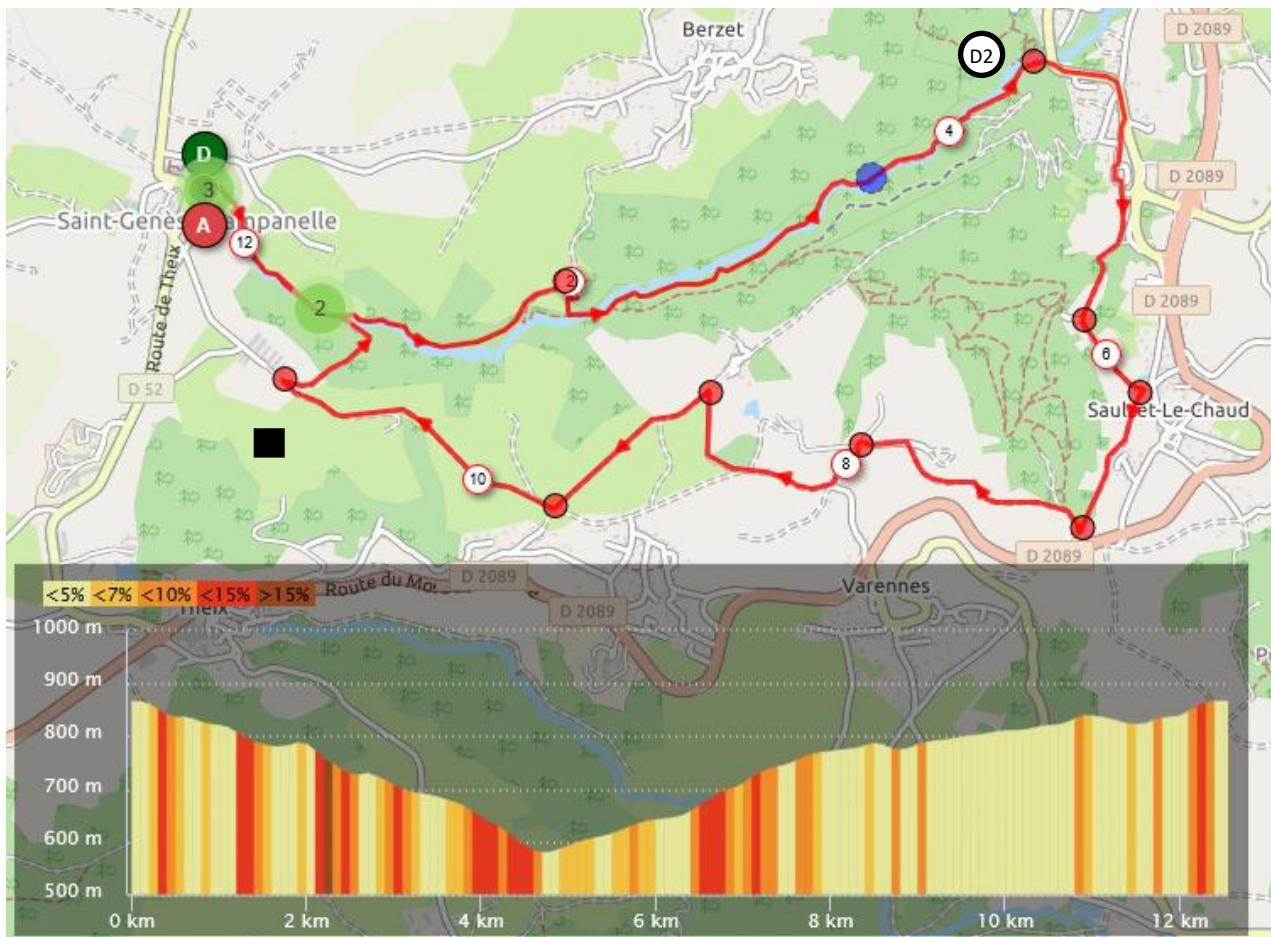
Observations :

- Départ du centre d'accueil « L'Escapade » à Saint Genès Champanelle.
- Salle hors sac et sanitaires à disposition au centre d'accueil

Saint Genès Champanelle

5

12.439 km, +327 m, -327 m, ▲ 581 m, ▲ 868 m



Maternelle		élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	À définir en fonction de l'état des sentiers
			1 adulte agréé pour 12 ou 15 élèves ?

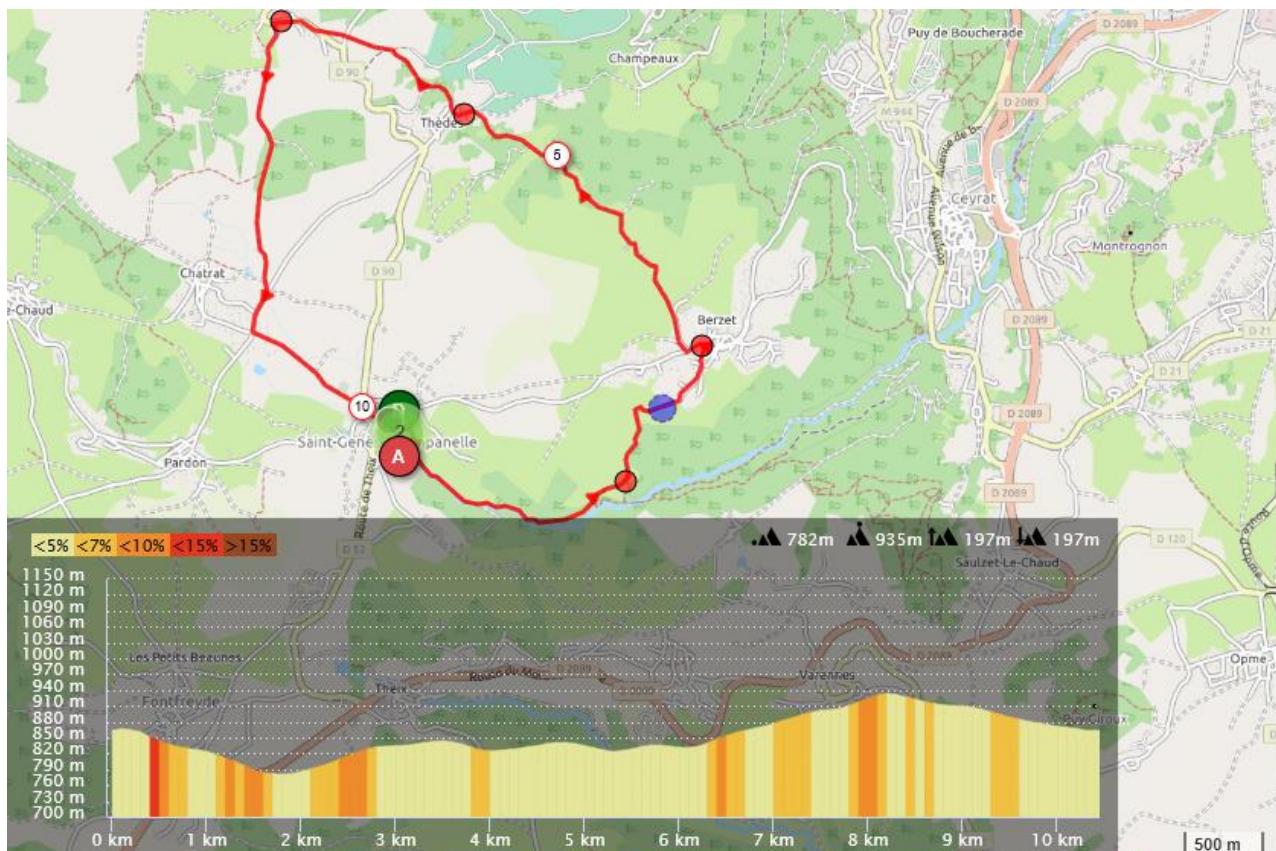
Observations :

- Départ du centre d'accueil « L'Escapade » à Saint Genès Champanelle.
- Ou départ **D2** de Ceyrat arrêt T2C ligne 4 Trémonteix Charcot - Ceyrat Pradeaux, Arrêt Robinson (Gorges de Ceyrat)
- Salle hors sac et sanitaires à disposition au centre d'accueil

Saint Genès Champanelle

6

10.308 km, +197 m, -197 m ▲ 782 m ▲ 935 m



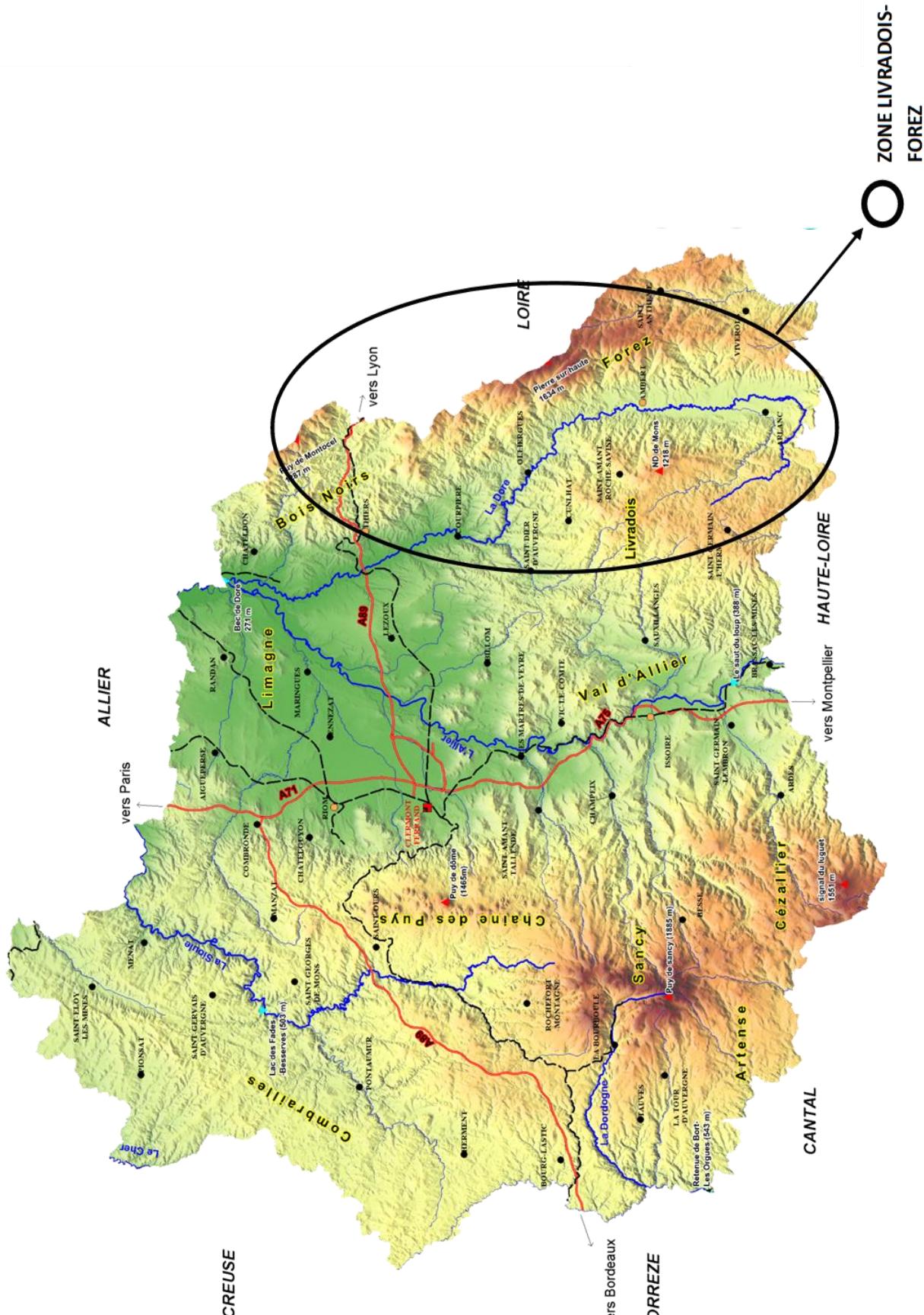
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	À définir en fonction de l'état des sentiers
			1 adulte agréé pour 12 ou 15 élèves ?

Observations :

- Départ du centre d'accueil « L'Escapade » à Saint Genès Champanelle.
- Salle hors sac et sanitaires à disposition au centre d'accueil



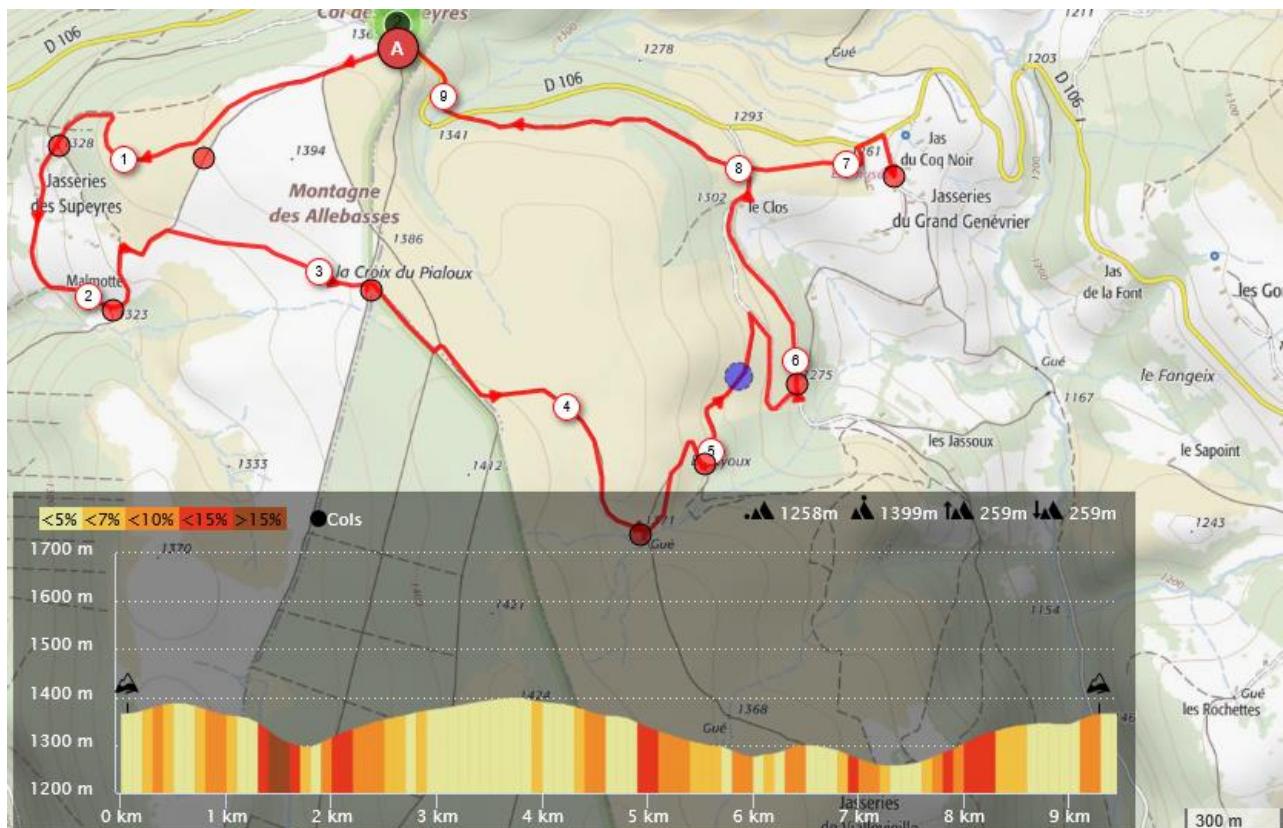
ZONE LIVRADOIS-FOREZ



Colporteur des jasseries

Départ col des Supeyres

— 9.314 km, ↑ 259 m, ↓ 259 m ▲ 1258 m ▲ 1399 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Déconseillé	Randonnée zone montagne
			1 agréé pour 12

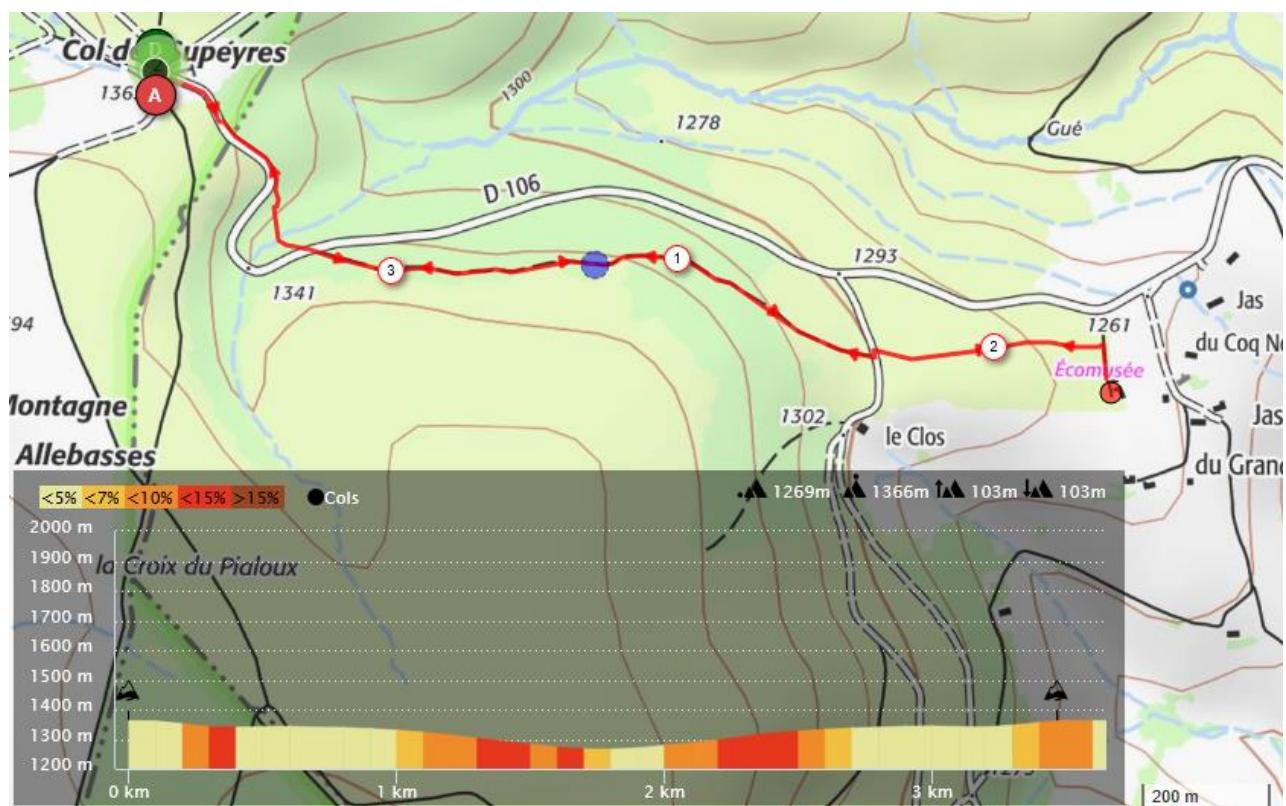
Observations :

Jasserie

Musée du Coq Noir

Départ col des Supeyres

— 3.549 km, ↑ 103 m, ↓ 103 m ▲ 1269 m ▲ 1366 m



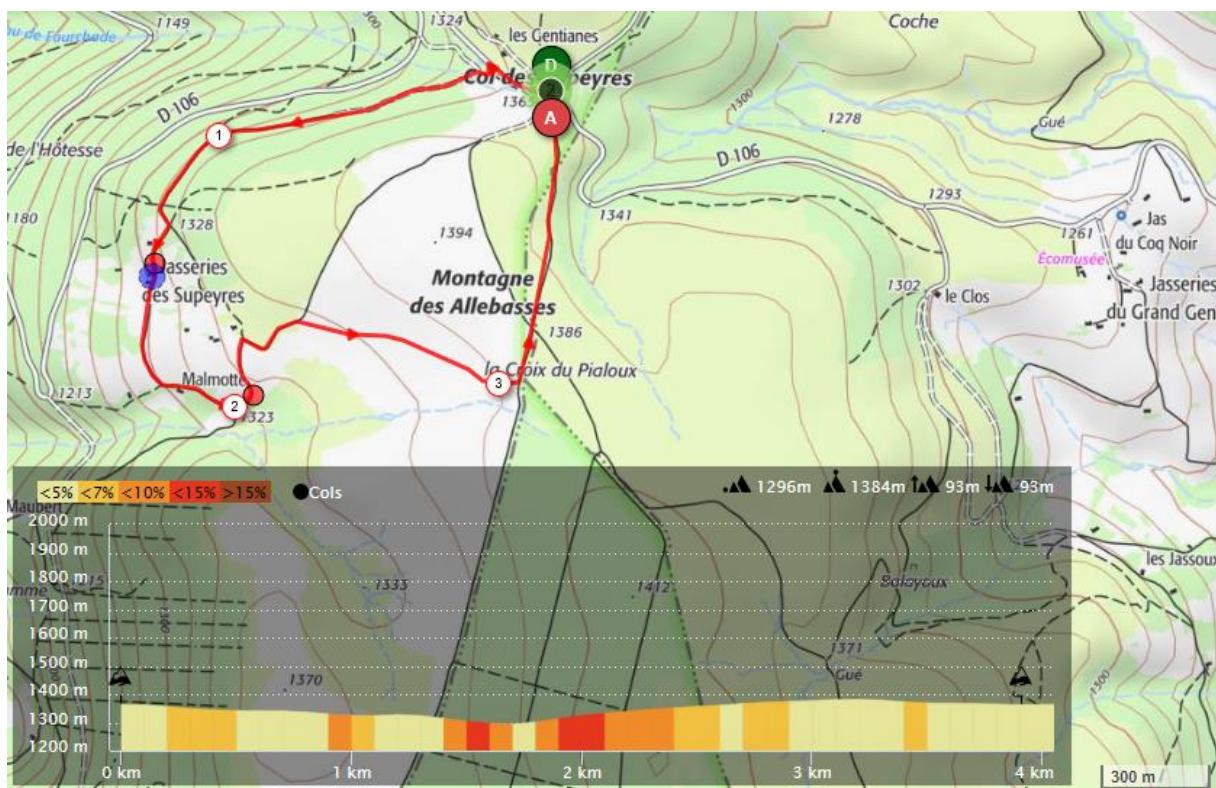
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Promenade	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Jasserie des Supeyres

Départ col des Supeyres

3.96 km, ↑ 93 m, ↘ 93 m ▲ 1296 m ▲ 1384 m



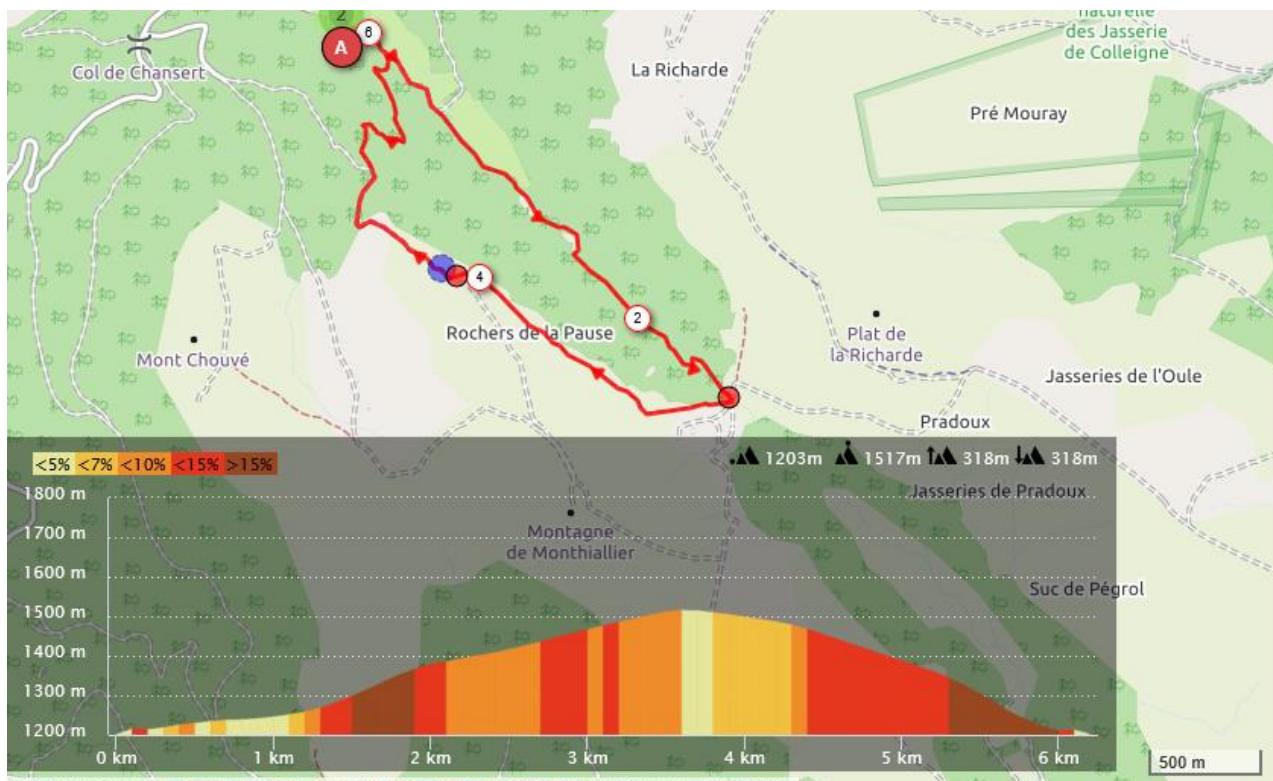
Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Randonnée pédestre	Promenade	Promenade	Promenade
1 agréé pour 8	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective	Encadrement vie collective

Observations :

Vallée du Fossat

Départ Pré Daval sur D 255

— 6.153 km, ↑ 318 m, ↓ 318 m ▲ 1203 m ▼ 1517 m



Maternelle		Élémentaire	
½ Journée	Journée	½ Journée	Journée
Déconseillé	Déconseillé	Randonnée zone montagne	Randonnée zone montagne
		1 agréé pour 12	

Observations :

Nos remerciements pour leur collaboration à

- **Alexandre PRUNYI** – Accompagnateur en Montagne
- **Céline MONTERO** – Directrice d'un centre d'hébergement
- **Eliane MUSTIER** – Responsable des séjours scolaires avec nuitée (s)
- **Kévin CONHIL** - Accompagnateur en Montagne
- **Laurent DUFOUR** - Accompagnateur en Montagne
- **Nathalie AVININ** – Infirmière scolaire

